

Le Marais Poitevin mérite une vraie protection



La protection du Marais poitevin, dont les deux tiers se situent en Vendée, est assurée par des Vendéens. Ce sont les communes, les propriétaires de marais, les syndicats, les professionnels de l'eau et le monde rural dans son entier qui agissent au quotidien pour le faire vivre, pas le parc interrégional. Les maires, conseillers généraux, agriculteurs et chefs d'entreprises du Marais ne veulent pas laisser les régions leur confisquer leur liberté d'action. Ils attendent une vraie charte, pour un vrai label et de vraies actions...

Tri des déchets, la Vendée exemplaire

La Vendée est en tête des départements pour la gestion des déchets. Les Vendéens trient leurs poubelles. Le compost est entré dans les habitudes... La quantité des déchets collectés baisse, tandis que la population augmente. Le Conseil général a eu raison de s'appuyer sur le civisme écologique des Vendéens. Les centres de tri mécano-biologique vont bientôt être construits, pour toujours diminuer le volume des déchets ultimes.

À LIRE

Dossier pages 6-7

- Plan des déchets : les Vendéens en avance
- 282 communes et Trivalis mobilisés
- Un compost de qualité contrôlée
- La Vendée montre l'exemple
- Le tri mécano biologique : des déchets au compost
- Philippe de Villiers : « *Nous allons continuer à réduire nos déchets.* »

SOMMAIRE

VENDEE ACTIVE	Pages 2-3
À DÉCOUVRIR	Page 4
AU QUOTIDIEN	Page 5
DOSSIER	Pages 6-7
LE FAIT DE LA QUINZAINE	Page 8
SORTIR EN VENDEE	Pages 9-10-11
ÉVÉNEMENT	Page 12



Démoustication des marais vendéens L'été à l'abri des moustiques



La Vendée offre aux habitants des marais un été à l'abri des moustiques. De février jusqu'à la fin de l'automne, la campagne de démoustication organisée par l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication (EID), favorise le dynamisme économique local en préservant les lieux dédiés au tourisme des invasions de moustiques. 4500 hectares de marais sont sous la surveillance de l'EID.

Page 2

PRB réclame 750 000 euros L'esprit du Vendée Globe blessé

PRB, sponsor de Vincent Riou a lancé une procédure pour se faire rembourser les frais occasionnés par le sauvetage de Jean Le Cam. C'est la première fois dans l'histoire de la course au large que des considérations économiques interfèrent avec la solidarité en mer. Le monde de la course au large craint que ce précédent ne fasse peser une menace sur l'esprit du Vendée Globe. Gros sous contre grand cœur, l'Everest des mers y perdrait son âme...



©Mairie Châteauneuf/Vendée Globe

Page 3

Charniers de Vendéens au Mans Les corps rapatriés en Vendée



Les corps des Vendéens découverts dans des charniers devraient être rapatriés en Vendée dès que les scientifiques leur auront tiré tous leurs secrets. Les premières conclusions des archéologues confirment la violence décrite par les témoins des terribles massacres perpétrés les 12 et 13 décembre 1793 par les armées républicaines sur une population civile en déroute. Un monument pourrait être érigé en mémoire de ces victimes de la guerre de Vendée.

Page 4

Tourisme et personnes handicapées Des vacances sur un pied d'égalité

Garantie pour les personnes handicapées, le label « tourisme handicap » est décerné par plus d'une soixantaine d'hôtels, maisons d'hôtes, campings et parcs d'animation de Vendée.

Au cours d'une journée portes ouvertes plusieurs professionnels du tourisme ont présenté au public leurs installations. Espaces autour du lit, accessibilité des sanitaires, couleurs contrastées, les moyens pour permettre aux personnes handicapées de se déplacer dans les meilleures conditions sont nombreux et autant appréciés par les personnes valides.

Page 5

Éclosion des fleurs saisonnières Les "éphémères" du printemps

Le printemps arrive et la Vendée refléurit. Les fleurs colorent les vallées, les forêts, les dunes du littoral et les marais. Ce sont les fleurs éphémères du printemps. Leur floraison dure rarement plus de deux mois. Certaines sont connues pour leurs vertus médicinales et culinaires. Les promeneurs les admirent. Les scientifiques s'y penchent aussi pour mieux les comprendre.



Page 12

ENVIRONNEMENT - La démoustication des marais vendéens Le littoral à l'abri des moustiques

De février jusqu'à la fin de l'automne, la campagne de démoustication organisée par l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication, favorise le dynamisme économique local en préservant les lieux dédiés au tourisme des invasions de moustiques.

La Vendée offre aux habitants des marais un été à l'abri des moustiques. Chaque année, de février à septembre, la campagne de démoustication empêche le développement de ces insectes le long du littoral, sur les marais de l'Île de Noirmoutier, des Olonnes et du Sud-Vendée.

Un produit entièrement biologique

Sur les 20 espèces de moustiques qui existent en Vendée, l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication (EID) contrôle la population des cinq espèces recensées qui s'attaquent à l'homme. 4500 hectares de marais sont sous leur surveillance.

Aujourd'hui, une équipe s'est déplacée sur le marais de Cochetière à Olonne-sur-Mer pour commencer la démoustication des larves. « Nous agissons seulement sur les marais abandonnés », précise Gilles Gaudichon, responsable départemental de l'EID. Notre produit, le vectobac, est



La campagne pour la démoustication a commencé sur les marais de Cochetière à Olonne-sur-Mer.

entièrement biologique et ne touche que les larves de moustique. »

Une aide indispensable aux acteurs du tourisme

L'un des agents de l'EID répand le produit sur toute la surface en eau, là où les larves se développent. « Le produit est efficace à 90 %, précise Norbert Barbarit, vice-président de l'EID et conseiller général du canton de Sainte-Hermine. Mais, nous n'utilisons pas le produit à chaque fois. Avant de prendre une décision, nous

déterminons quelle espèce est présente et en quelle densité. Nous ne touchons qu'aux espèces qui s'attaquent à l'homme. Notre but n'est certainement pas d'éradiquer tous les moustiques. De toute façon, ce serait impossible. »

Un travail avec les acteurs du marais

Le long de ces marais, se trouvent de nombreuses résidences, mais aussi des hôtelleries de plein air qui attirent chaque année un grand

nombre de touristes venus profiter des charmes du littoral vendéen. « Quand j'ai commencé à travailler pour l'EID en 1977, les campings autour des marais se plaignaient quotidiennement du trop grand nombre de moustiques, explique Jean Puichaud, responsable de l'unité du marais des Olonnes. Des clients quittaient les lieux dès la première nuit. Ce n'est plus du tout le cas aujourd'hui. Désormais, les plaintes nous servent de baromètre pour savoir s'il faut accentuer ou non le traitement dans certains endroits. »

L'EID fait aussi de la prévention en aménageant les marais et en contribuant à l'amélioration de la gestion des niveaux d'eaux. Dans les marais des Loirs de Chanteloup, elle aide le Conservatoire du Littoral à l'entretien et à la restauration du réseau hydraulique : « Plus le niveau d'eau d'un marais est stable, moins les moustiques peuvent s'y développer, ajoute Gilles Gaudichon. C'est pour cela qu'il est très important que les marais soient en bon état. Alors on n'hésite pas à donner des conseils et à aider tous ceux qui nous le demandent comme, récemment le Conservatoire du littoral, mais aussi les sauniers à Noirmoutier. »

Grâce à cette campagne de démoustication, l'EID peut recenser chaque année les différentes espèces sur le département et se prémunir de l'éventuelle arrivée d'un cas dangereux tel que l'aedes albopictus, le moustique potentiellement porteur du chikungunya. « Pour l'instant, nous n'avons trouvé aucune trace de cette espèce en Vendée », rassure Gilles Gaudichon. « L'EID fait un travail sanitaire remarquable, très utile pour notre canton, témoigne Gérard Faugeton, conseiller général du canton des Sables-d'Olonne. Elle assure le bien-être de nos habitants mais aussi des touristes venus profiter l'été du littoral. »

GASTRONOMIE - Concours départemental des produits de Vendée Pâté de campagne, un produit bien vendéen



Le pâté de campagne à l'honneur au concours départemental des produits de Vendée.

Lundi 23 mars dernier, le concours départemental des produits de Vendée a couronné pour la première fois un pâté de campagne vendéen à côté des nombreuses recettes qui ont fait, en 2008, la richesse de la gastronomie vendéenne.

Le pâté de campagne a rejoint cette année le jambon et la mogette lors du traditionnel concours départemental des produits de Vendée, le 23 mars dernier. Un jury a goûté et jugé neuf échantillons de ce nouveau produit qui séduit de plus en plus de Vendéens. « Tout

nous intéresse dans ce pâté : sa texture, sa consistance, son goût, sa saveur et son odeur, a expliqué Isabelle Cabrol, l'une des membres du jury. La présentation du produit est aussi très importante. »

Le verdict est tombé le soir même. Les cinq membres du jury ont offert la médaille d'argent à la Sarl Roirand, à Aizenay : « Notre pâté de campagne est une recette que mon grand-père appliquait déjà il y a 75 ans, explique Nathalie Roirand, très satisfaite de son résultat. En Vendée, tous les charcutiers ont leur propre pâté. C'est un véritable savoir-faire. Cette médaille va nous permettre de donner encore plus de crédibilité à nos produits. » Dix médailles d'or ont été attribuées pour cette 9^e édition du concours, dont une pour les brioches du Fournil de Valentin à Saint-Pierre-du-Chemin.

Les vins vendéens de plus en plus reconnus

La viticulture vendéenne se porte bien. Le concours des vins des Fiefs Vendéens du 16 mars dernier a été l'occasion d'évoquer son avenir. Le projet d'Appellation d'Origine Contrôlée se concrétise pour les vins de Vendée dont la qualité est de plus en plus reconnue en France comme à l'étranger. Le projet devrait aboutir d'ici à la fin de l'année.

Aujourd'hui, les Fiefs Vendéens se vendent surtout aux touristes venus l'été goûter à la gastronomie du terroir vendéen. Désormais, les vacanciers savent qu'un bon jambon-mogettes s'accompagne parfaitement avec un Mareuil rouge.

L'appellation apportera du crédit à ce savoir-faire gastronomique. « Ce sera un gage de qualité pour les Vendéens et les touristes qui achètent nos vins, reconnaît Hubert Macquigneau, président des Fiefs Vendéens. Pour nous, viticulteurs, elle sera une reconnaissance du

travail accompli car elle conforte la qualité de la viticulture vendéenne. Nos vins, qu'ils soient rouges, rosés ou blancs sont de plus en plus appréciés. Petit à petit, ils se font une place. Même si certains ne voient dans les Fiefs Vendéens que des vins rouges légers, notre sacré terroir vendéen est capable de produire de beaux chevaux de course. Il est de notre devoir de vigneron de les montrer et d'en être fiers. »



INVENTION - Le vélo électrique sans chaîne Balade vendéenne de Milan à Barcelone

Cette trouvaille vendéenne fera le bonheur de tous les Vendéens qui souhaitent profiter du grand air en limitant leur effort : il s'agit du premier vélo électrique sans chaîne en Europe, l'e-cardan, inventé et fabriqué en Vendée par la société Intercycles. La chaîne est remplacée par un cardan alimenté

par une batterie située sur le porte-bagages. Cette batterie a une autonomie de 40 à 70 km et est rechargeable en quatre heures sur une prise de courant traditionnelle.

Le « vélib' » de Barcelone

« Avec ce vélo, il n'y a plus de dérailleur. Il n'y a plus besoin de retourner son vélo et de se salir les mains de graisse à chaque fois que l'on veut remettre la chaîne, vante Christian Jodet, directeur général d'Intercycles. Au premier coup de pédale, le moteur s'enclenche et facilite considérablement l'effort. Ça nous évite d'arriver en transpirant à un rendez-vous. L'e-cardan est avant tout très utile pour la ville, mais il peut aussi servir à des promenades. » Fort de son succès, Intercycles fabrique aussi des vélos en libre-service pour de grandes villes comme Caen, Dijon, Milan, et, prochainement, Barcelone.



Intercycles fabrique actuellement les futurs vélos en libre-service de Barcelone.

HORTICULTURE - Les pépinières Ripaud aux Floriales Une forêt polynésienne conçue à Cheffois



« Ces fougères venues d'Australie s'adaptent très bien à nos climats. »

Les 8 et 9 mai prochains, les Pépinières Ripaud présenteront aux Floriales de Nantes des spécimens de fougères arborescentes de près de 5 mètres de hauteur. L'occasion de présenter le savoir-faire de ces pépiniéristes du bocage.

Bienvenue en Polynésie. Les 8 et 9 mai prochains, les pépinières Ripaud offriront au demi-million de visiteurs attendus aux Floriales de Nantes, un voyage au milieu d'une forêt primaire. Fougères arborescentes et cycas du Costa Rica créeront une ambiance de contrastes.

« À l'occasion de ces 10^e Floriales, nous présenterons au public quelques-uns de nos plus beaux spécimens de fougères arborescentes d'Australie. Les plus grandes d'entre elles mesurent près de cinq mètres. Elles sont spectaculaires », précise Benoît Ripaud.

« Aujourd'hui, les gens retournent au jardin, explique Damien et

Benoît Ripaud. Le prix des fruits et des légumes a incité de nombreuses personnes à les cultiver elles-mêmes. D'autre part, la tendance est de considérer le jardin comme une pièce de la maison. Une pièce à décorer comme les autres. Et, comme pour le reste du mobilier, les formes épurées sont recherchées, orchidées, bonsaïs, arbres taillés en spirale ou en plateaux... Nous parcourons le monde pour découvrir de nouvelles plantes qui puissent s'accorder aux désirs de nos clients et à notre climat. Tous les deux ans nous proposons de nouveaux spécimens. »

Plus de 2 millions de plantes

Les nouvelles plantes, sous forme de graines ou de jeunes plants sont cultivées sur les 100 hectares de l'entreprise. S'ils s'adaptent, ils sont commercialisés. Chaque année 2 millions de plantes appartenant à 200 espèces différentes sont cultivées.

VENDÉE GLOBE - PRB réclame 750 000 euros pour le sauvetage de Jean Le Cam

L'esprit du Vendée Globe blessé



Sous l'impulsion de Philippe de Villiers et des organisateurs de la course, les secours chiliens arrivaient sur zone lorsque Vincent Riou a choisi de porter secours à Jean Le Cam.

Le sponsor de Vincent Riou, dont le bateau a démâté après le sauvetage de Jean Le Cam au large du cap Horn, demande au Vendée Globe, à Vendée Matériaux et au skipper secours de passer à la caisse. Une triste histoire d'argent qui porte atteinte à l'esprit d'entraide du Vendée Globe et à la loi mémoriale qui veut que tout navigateur porte secours à quiconque se trouve en péril en mer.

Qui aurait pu imaginer que le sauvetage héroïque de Jean Le Cam se terminerait un jour en règlements de comptes devant la justice? C'est pourtant ce qu'a décidé PRB qui vient d'engager une procédure devant le tribunal de Quimper contre la SAEM Vendée, organisatrice du Vendée Globe, contre Vendée Matériaux et contre Jean Le Cam. En jeu, 750 000 euros que le sponsor pense lui être dûs.

de Vincent Riou un héros et avait valu au sponsor des retombées médiatiques exceptionnelles.

Le jury international avait consenti, à titre exceptionnel, à classer Vincent Riou troisième, au côté de Marc Guillemot, en compensation de son abandon forcé. Pour Kito de Pavant, skipper de Groupe Bel, « ce qu'a fait Vincent, c'est un acte de bravoure, mais c'est surtout une règle de base. Quand un navigateur est en difficulté, on doit se dérouter pour l'aider. C'est écrit dans les instructions de course... »

Gros sous contre grand cœur

Aujourd'hui, l'action de PRB blesse la loi mémoriale du sauvetage en mer, qui est au-dessus de la loi des hommes et qui veut qu'on ne laisse pas un marin périr en mer et qu'on le secourt. C'est au nom de cette loi, que chaque marin a au fond de son cœur, que Vincent Riou s'est porté au secours de son ami Le Cam.

Comme le secours de Yann Eliès, soutenu par Marc Guillemot et Samantha Davies, a tenu le public en haleine, celui de Jean Le Cam par Vincent Riou, appuyé par Armel Le Cléac'h, a été un soulagement im-

mense pour tout le monde, après une journée d'angoisse. Ces deux épisodes resteront parmi les plus belles images de la course. Elles risquent de demeurer à jamais les dernières du genre, car, si l'action de PRB devait aboutir, elle les rendrait impossibles.

La tentation de couper la radio

Alain Gautier, consultant sécurité du Vendée Globe, ne doute pas que la grande majorité des skippers conserveront les réflexes innés de tous les marins et n'hésiteront pas à lâcher la course pour sauver un camarade en perdition. Il craint pourtant des dérives. Certains navigateurs pourraient être, par exemple, tentés de couper leur radio pour ne pas avoir à répondre à un appel de détresse. La course alors n'aurait plus d'âme. La passion et le sens du devoir seraient piétinés par l'argent. Le Vendée Globe ne serait plus une aventure humaine, mais une simple compétition sportive où seule compte la gagne à tout prix. Le public, aujourd'hui passionné, ne s'y reconnaîtrait plus.

C'est pour cela que l'action de PRB est profondément maladroite et blessante.

Histoire d'un sauvetage en mer

Lundi 6 janvier 2009, à 2h40, Jean Le Cam signale qu'il est en train de chavirer. Sa balise de détresse est enclenchée. Silence radio. Vincent Riou (PRB) et Armel Le Cléac'h (Brit'Air) sont dérouterés vers la position de Jean Le Cam, non loin du Cap Horn. À 9h50, une deuxième balise de détresse est activée, avant qu'un avion de la Marine chilienne ne confirme que le bateau est bien chaviré. Vers 11 heures, un pétrolier arrive sur zone.

Philippe de Villiers, président de la SEM Vendée, l'organisateur de la course, fait accélérer le processus de secours des autorités chiliennes. Un bateau de pêche se déroute et un remorqueur de la Marine chilienne quitte Puerto Williams à 13h30. Il faudra attendre 15h21 et l'arrivée de Vincent Riou pour avoir des nouvelles de Jean.

Tandis que les secours sont imminents, Le Cam s'extrait de sa coque. Vincent Riou tente trois manœuvres pour secourir son ami: la mer est mauvaise. Il y parvient à la quatrième, après une manœuvre audacieuse. À 19h, il contacte le PC Course pour signaler que le skipper de VM est en sécurité à son bord.

COMMERCE DE PROXIMITÉ - Longeville-sur-Mer

Tout le b.a.-ba du bricolage

Le magasin Bricocéan de Longeville-sur-Mer a ouvert récemment ses portes. Grâce notamment à l'aide du Conseil général pour la création de commerce en milieu rural.

Retour des beaux jours oblige, Annette vient se réapprovisionner en asticots pour la pêche. Elle en profite pour échanger deux trois mots avec



James et Claudie sont pour le retour au commerce de proximité.

James et Claudie Dubois, à la tête du magasin Bricocéan, à Longeville-sur-Mer. Son ouverture offre aux habitants un magasin où ils trouvent de tout (bricolage, quincaillerie, jardinage, points clés, peinture, maçonnerie...), à deux pas de la maison.

L'aide à la création pour les commerces en milieu rural du Département a permis de boucler le projet. : « Ce commerce est un magasin de proximité, expliquent-ils. Les gens y trouvent le b.a.-ba du bricolage ou du jardinage et sont conseillés avant l'achat ». Ce contact direct, allié à une adaptation des commerçants à leur clientèle, montre à quel point les Vendéens apprécient le maintien des magasins en milieu rural.

Si une personne âgée ne peut se déplacer, James livre à domicile. Si leur pommeau de douche est cassé, Longevillais et touristes n'ont plus à aller à La Tranche ou aux Sables pour en acheter un neuf.

■ Renseignements : 0251 90 27 81.

INNOVATION - magicphone.fr, un site vendéen

Les horaires de marées sur le portable

Plus besoin de passer un coup de fil ou de chercher sur Internet pour trouver les horaires des marées. Les habitués du Passage du Gois ont désormais sur leur portable tous les horaires des marées. Ces indicateurs viennent directement de magicphone.fr, créé récemment par le Vendéen Dominique Joussé. Ce site Internet propose cent informations utiles pour le quotidien, téléchargeables sur les téléphones portables: « La plupart des gens ont leur portable en poche et l'oublie très rarement, explique-t-il. Une fois le téléchargement effectué, il est inutile de se connecter à Internet. On peut donc retrouver ces informations même lorsque ça ne capte plus. »

Sont disponibles aussi les guides des métros de Paris, de Londres, de New-York et de Tokyo. « Il suffit de préciser les stations de départ et d'arrivée, ajoute Dominique Joussé. Pour ceux qui ne connaissent pas la ville, la sélection se fait avec le point de curiosité le plus proche, comme la Tour Eiffel pour Paris. Après, le logiciel nous donne la direction. »

tion se fait avec le point de curiosité le plus proche, comme la Tour Eiffel pour Paris. Après, le logiciel nous donne la direction. »



Les horaires du Gois peuvent être téléchargés directement sur les téléphones.

ESPACES NATURELS - Aménagements

Au milieu coule la Vendée



L'espace naturel du Sauvaget vient d'être ouvert au public.

Le Département a ouvert au public les aménagements de l'Espace Naturel du Sauvaget. Un autre site emblématique du Sud Vendée bénéficie des soins du Conseil général le dernier chevelu du Marais Poitevin.

Le Conseil général vient d'achever l'aménagement des accès à l'Espace Naturel de Sauvaget. Aux confins du massif forestier de Mervent-Vouvant et du Marais Poitevin, à cheval sur Pissotte et l'Orbrie, c'est un nouveau but de balades pour les habitants du Sud Vendée.

Au milieu de la vallée coule la rivière Vendée. Elle serpente aux pieds d'un cirque flanqué de bois. Un pont de pierres l'enjambe sous les frondaisons. Des buses survolent un promontoire rocheux. Le panorama est tout simplement étonnant.

Avec une aire d'accueil, une signalétique facilement identifiable et des espaces de circulation accessibles aux personnes à mobilité réduite, le Sauvaget offre désormais tous les atouts d'une destination familiale pour faire le plein de chlorophylle. Le site est également accessible par les pistes cyclables du Département, ainsi que par des chemins de randonnées.

Envahi peu à peu par la végétation, le pont fera prochainement l'objet d'un chantier de rénovation, qui respectera le caractère de cet ouvrage d'art qui relie l'Orbrie à Pissotte.

« La Vendée a la chance d'être composée d'un kaléidoscope de paysages extrêmement variés, note Bruno Retailleau, vice-président du Conseil général. Le Département s'attache à rendre accessible ces trésors naturels au plus grand nombre de Vendéens et aux touristes, en aménageant ceux qui présentent le plus grand intérêt écologique. »

Le dernier des chevelus

À quelques kilomètres, un autre site exceptionnel fait l'objet de tous les soins du Conseil général: le dernier « chevelu » du Marais Poitevin, exploité jusque dans les années soixante. « Situé entre Doix et Fontaines, ce territoire est composé de terrés, avec des fossés et de petites parcelles. C'est un paysage typique du Marais Poitevin avec ses frênes têtards et ses étiers », décrit Marie-Jo Chatevaire, conseiller général de Fontenay-le-Comte, très attachée à ce site emblématique.

« À travers l'ensemble de ses contrats, comme avec l'aménagement des espaces naturels, le Département mène de nombreuses actions en faveur de l'environnement, rappelle Bruno Retailleau. Nous cherchons en particulier à sensibiliser les Vendéens, mais aussi les touristes au respect de la nature en leur en faisant découvrir ses richesses. Parce que l'on ne protège vraiment que ce que l'on connaît. »

Les Vendéens bons élèves

76,5 % des élèves vendéens de CM2 ont un niveau de connaissances satisfaisant. C'est mieux que la moyenne nationale qui a obtenu 70 % de bons résultats.

À noter que les petits Vendéens sont meilleurs en français qu'en mathématiques. En français, 80 % des jeunes vendéens ont de bons acquis ou très solides, contre 73 % en maths. Les résultats nationaux sont respectivement de 75 % et 65 %. Ces excellents résultats classent la Vendée en tête des Pays-de-la-Loire.

Fin janvier, les élèves de CM2 ont reçu une évaluation réalisée par le Ministère de l'Éducation. Ce test était composé de 100 épreuves: 60 questions de français et 40 de mathématiques. Les enfants dont les acquis sont jugés insuffisants pourront bénéficier d'une aide spécifique.

Des milliers de Vendéens signent pour le maintien du département



En quelques jours, des milliers de Vendéens ont signé la pétition pour le maintien du département. Ils ont déjà été plusieurs milliers à avoir, en trois jours seulement, montré leur attachement à la Vendée, en renvoyant la pétition signée ou en la signant sur Internet. Pour, vous aussi, signer la pétition « Ne touchez pas à la Vendée! » et permettre au Conseil général de conserver ses moyens d'action, agissez en ligne sur: www.vendee.fr

Il est également possible de la télécharger et de l'adresser à: Journal de la Vendée Conseil général de la Vendée 40, rue du Maréchal Foch 85923 La Roche-sur-Yon cedex 9

ARCHÉOLOGIE - Charniers de Vendéens au Mans Les corps vont être rendus à la Vendée

Tandis que les archéologues continuent d'étudier les charniers découverts au Mans, le maire de la ville et Philippe de Villiers se sont entendus pour rapatrier les corps de ces Vendéens. La Vendée entend rendre un dernier hommage à ces victimes de la barbarie révolutionnaire, massacrées tandis qu'elles tentaient de rejoindre leurs foyers.

« Jean-Claude Boulard, le maire du Mans, m'a appelé. Il m'a proposé de restituer à la Vendée les corps des Vendéens découverts dans les charniers mis à jour par des archéologues dans le centre-ville du Mans », annonce Philippe de Villiers, qui a accepté l'offre.

Mais pas question de gêner les chercheurs dans leur travail. Celui-ci est capital pour reconstituer les faits historiques. D'ores et déjà, les premières constatations ont confirmé les récits relatant la bataille du Mans, les 12 et 13 décembre 1793.

Les traces d'un véritable acharnement

Dans la première des deux fosses dédagées, dans le quartier appelé



La bataille du Mans, qui a surtout consisté en un massacre de civils par les armées révolutionnaires, a préfiguré ce que seront, les colonnes infernales.

Quinconce des Jacobins, au Mans, se trouvaient neuf ou dix individus. « Le dernier cadavre, sur le ventre, a été jeté sur les autres, précisent les chercheurs de l'INRAP, Institut national de

recherche préventive. Certains sujets possèdent encore boutons de chemise et de culottes, boucle de bottes ou de guêtres, canif, chapelet... »

La seconde fosse, condamnée par

une épaisse couche de chaux vive, contenait une vingtaine de corps. « Leur disposition anarchique évoque un charnier creusé dans l'urgence, sans réel geste funéraire ni considération pour les défunts. Hormis un enfant et deux adolescents, les sujets inhumés sont tous des adultes. De nombreuses femmes sont présentes, décrivent les archéologues de l'INRAP. De nombreux corps portent les stigmates osseux d'un véritable acharnement: fractures de fémurs et de radius, incisions nettes du pariétal, mandibule tranchée, maxillaire coupé, omoplate percée... Un seul impact d'arme à feu a été décelé... »

La « bataille du Mans » a préfiguré ce que seront les Colonnes Infernales qui dévasteront ensuite la Vendée à l'appel de la Convention.

« Ces Vendéens cherchaient à rentrer chez eux. Ils étaient en route pour la Vendée. Ils aspiraient à reprendre le travail de leur terre. Le premier hommage qui pourra leur être rendu va consister à satisfaire cette dernière volonté, confie Philippe de Villiers. Nous réfléchissons à l'endroit où pourront être inhumés les corps. Un monument pourra être érigé en leur mémoire. »

24 jeunes Vendéens à l'école de la Marine Nationale

24 jeunes vendéens âgés de 17 à 24 ans ont achevé leur préparation militaire marine (PMM). Durant l'année scolaire, ces jeunes volontaires ont découvert la Marine et bénéficié de formations spécifiques: militaire, aux premiers secours, instruction au tir et maritime... Ils ont suivi un stage d'une semaine à Brest, où ils ont touché du doigt les différentes composantes de la Royale.

Brevets en poche, les volontaires vont pouvoir s'engager, sous certaines conditions, dans la Marine qui propose 3500 emplois qui vont du niveau BEP à Bac+5, avec des dizaines de métiers différents, de pilote à marin pompier, en passant par mécanicien...

L'inscription à la session 2009/2010 a démarré. La formation se déroulera désormais dans les locaux du lycée Savary de Mauléon.

■ Renseignements : 05 46 28 23 28



SCIENCES - Fiches géologiques de la Vendée 610 millions d'années d'histoire



Dominique Souchet et Pierre Berthomé présentent la carte géologique de la Vendée.

sont concernés comme le jardin de Vaultieu à Sallertaine, les carrières de Benet et de Vairé, les roches métamorphiques des Essarts, ou encore la Pointe d'Arçay à La Faute-sur-Mer.

Pour un tourisme géologique en Vendée

« Des panneaux reprenant les fiches seront installés sur les sites les plus remarquables, comme la Pointe du Payré à Talmont-Saint-Hilaire, explique Pierre Berthomé, conseiller général du canton de Talmont. C'est un très bon départ pour développer en Vendée un tourisme géologique. »

« Ces fiches seront mises à disposition auprès des communes, des scolaires et des particuliers concernés, explique Dominique Souchet, président de la Commission des actions culturelles. L'objectif est d'accentuer la connaissance géologique de la Vendée et d'assurer la protection des sites. »

■ Renseignement : www.vendee.fr

Sur l'Île d'Yeu, le granit de la Pointe des Corbeaux est vieux de 610 millions d'années. Sans le savoir, de nombreux promeneurs ont franchi le plus ancien site naturel de la Vendée. Pour sensibiliser les visiteurs à la formidable richesse géologique du département, le Conseil général de la Vendée a fait réaliser 32 fiches sur le patrimoine géologique vendéen, disponibles sur le site www.vendee.fr.

Ces fiches touchent l'ensemble des temps géologiques, du primaire au quaternaire. De nombreux sites

COOPÉRATION - De jeunes étudiants en stage en Vendée Arméniens en immersion économique vendéenne

Une nouvelle fois, la coopération décentralisée du Département a permis à six étudiants arméniens de découvrir les réalités culturelles et économiques vendéennes.

Prospection des marchés, développement du site internet... Pendant un mois, six étudiants arméniens ont découvert le monde de l'entreprise française. Depuis 2007, ce partenariat, réalisé dans le cadre de la coopération décentralisée du Département, a permis à 20 étudiants arméniens d'effectuer des stages en Vendée.

Expérience professionnelle

« C'est la deuxième fois que nous prenons un stagiaire arménien, explique Bruno Fétiveau, responsable de l'export chez Kuhn-Audureau. Leur niveau est impressionnant. Autant du point de vue linguistique que professionnel. Ils comprennent et s'intègrent très vite. Il serait dommage de se priver de tels éléments. »

« Ma mission a été de réactualiser le guide de visite de l'usine, explique Lilia Vardparonyan, stagiaire chez Kuhn-

Audureau. Pour mieux comprendre son fonctionnement, j'ai interviewé les employés. Cela m'a permis de découvrir en profondeur le monde de l'entreprise et l'organisation du travail français. »

Trois stagiaires ont travaillé pour les sociétés Guénant, Hydrokit et Alfa Romeo. Deux autres ont découvert le système judiciaire français au Tribunal de Grande Instance des Sables-d'Olonne et dans le cabinet d'avocats de Maître Étienne Ricour.

« Outre ces expériences professionnelles, les jeunes Arméniens ont découvert le savoir-faire vendéen en matière de valorisation du patrimoine (visites de Maillezaïs, de l'Historial, du Mémorial...). Point crucial de la coopération, puisque nous réfléchissons, avec le Ministère de la Culture arménien, à l'aide que nous allons apporter pour la valorisation de leur patrimoine », conclut Dominique Souchet, président de la commission des actions de coopération.



Avec l'association Politeia (<http://politeia.ices.free.fr/>) les Arméniens ont découvert la vie étudiante française.

NATURE - Une cabane au bord de l'eau Une nuit dans les arbres



La cabane se niche dans un chêne plusieurs fois centenaire.

Suspendue à un chêne plusieurs fois centenaire, la « cabane » surplombe un étang. De la terrasse, qui se dresse à six mètres de hauteur, on découvre une jolie vallée qui se perd en paysage bocager. La maison de bois qui épouse les branches maîtresses de l'arbre, est hors du temps, sans eau ni électricité. On s'y éclaire à la bougie et on n'y dispose, pour toute commodité, que d'une toilette sèche, à la mode écolo. Pour l'eau courante, il faut se rendre aux sanitaires situés un peu plus loin.

Le lieu est à louer à la nuit. Il propose une chambre avec un lit double et une autre pour les enfants. Le Camping du Château de la Forêt, à Saint-Julien-des-Landes, vient de le faire construire dans un coin isolé au bout d'un étang de deux hectares, à l'abri des bruits.

Rêve de gosse ou contact intime avec la nature, l'expérience séduit.

« Nous avons reçu notre première réservation alors que les travaux étaient à peine finis », raconte Axel de Mauduit, maître des lieux. Tout était quand même prêt pour ces premiers clients, venus de Paris. Les réservations affluent pour ce séjour original à la fois nature et raffiné. Le matin, les hôtes glissent le petit-déjeuner dans un panier qui est hissé à l'aide d'une drisse jusqu'à la terrasse. Là, le café est à déguster en compagnie des oiseaux, dans le bruissement des frondaisons.

Cette cabane est la seule de son genre en Vendée, exception faite des cahutes nichées d'Indian Forest, à Bois Lambert, qui ont choisi de sacrifier au confort moderne en proposant l'eau courante, l'électricité et le chauffage.

■ Renseignements : Tél. : 02 51 46 62 11
www.chateauauforet.com

Une villa gallo-romaine découverte à Sallertaine

Les fouilles archéologiques préventives menées à Sallertaine sur un terrain dédié à la construction d'un nouveau lotissement, ont mis à jour des fondations antiques. Un puits, des rangées de pierre, ce sont au final près de 35 000 pièces qui ont été découvertes. Ces objets proviendraient d'une villa gallo-romaine. Les archéologues rapportent que l'état remarquable du site est dû à la qualité du sol. En effet, le lieu des fouilles a été couvert pendant plusieurs siècles par la mer avant de devenir une prairie. Les recherches prendront fin en juin prochain tandis que les vestiges devraient enrichir les collections de l'Historial de la Vendée aux Lucs-sur-Boulogne.



TOURISME - De nombreux sites touristiques labellisés « Tourisme et handicap » Les touristes handicapés bien accueillis en Vendée

Plus d'une soixantaine de maisons d'hôtes, campings, hôtels et autres, sont équipés pour accueillir les personnes handicapées en Vendée. Elles peuvent afficher le label « Tourisme et handicap » qui garantit aux personnes handicapées d'être accueillies dans les meilleures conditions. Au cours de journées portes ouvertes plusieurs professionnels ont présenté aux visiteurs leurs installations.

De grands espaces autour des meubles, des couleurs contrastées pour repérer les interrupteurs, des douches de plain-pied... À Boufféré, monsieur et madame Fauchard peuvent accueillir tous les clients qui se présentent à eux, handicapés ou non. « Dès le début nous avons voulu faire de nos deux chambres d'hôtes, des lieux accessibles aussi bien aux personnes handicapées qu'aux personnes valides », précisent les propriétaires.

Un label et quatre catégories

À l'heure actuelle, plus de 60 lieux d'accueil touristiques et de loisir du département sont labellisés « Tourisme et handicap ». À l'occasion des



Le label « Tourisme Handicap », un confort supplémentaire apprécié autant par les personnes handicapées que les personnes valides.

journées nationales « Portes ouvertes sur des vacances et loisirs accessibles à tous », certains d'entre eux ont ouvert leurs portes. L'occasion pour le public de découvrir tous les efforts qui sont effectués pour permettre aux

personnes mal voyantes, mal entendant, handicapées moteur et mental de vivre des vacances comme les autres.

Garant du label national « Tourisme et Handicap », le Comité Dé-

partemental du Tourisme de la Vendée assure les visites d'évaluation qui permettent aux professionnels qui aménagent leurs équipements de bénéficier du label Tourisme et Handicap. « Il existe quatre catégories différentes au sein de ce label: une pour le handicap moteur, une autre pour le handicap mental, et deux autres pour les mal voyant et mal entendant, précise Joël Sarlot, président du CDT. Notre mission est aussi de guider les professionnels du tourisme qui veulent rendre leurs structures accessibles aux personnes handicapées et se conformer à la loi du 11 février 2005. Loi qui exige à tous les établissements ouverts au public d'effectuer, avant le 1^{er} janvier 2005, les aménagements pour rendre leurs structures accessibles à toutes les personnes handicapées ».

De multiples aménagements

« La taille de nos deux chambres, environ 47 m², nous a permis d'aménager d'importants espaces entre les meubles et de laisser les 1,5 m minimum autour du lit pour permettre aux personnes qui se déplacent en fauteuil de s'en extraire seules. Pour ces mêmes raisons nos lits sont hauts et

durs. Pour les mal voyants nous avons utilisé des couleurs contrastées pour leur permettre de repérer les interrupteurs, les poignées de porte... Tous ces aménagements sont aussi appréciés par les personnes valides. Elles en apprécient le confort supplémentaire. Tout le monde s'y retrouve. Les personnes handicapées apprécient beaucoup d'être reçues dans des chambres aménagées qui n'ont pas l'air d'être créées juste pour des personnes handicapées », précise monsieur Fauchard.

Un guide « Vendée accessible »

Chaque année le comité départemental du tourisme publie une brochure « Vendée accessible » qui répertorie tous les lieux d'accueil accessibles aux personnes handicapées. « Chaque année nous en publions 5 000 exemplaires. Cette année, nous avons dû en éditer le double. Le label « Tourisme handicap » est de plus en plus connu et recherché par les touristes. Nous voulons à tout prix poursuivre nos efforts pour améliorer l'accueil des personnes handicapées en Vendée », conclut Joël Sarlot.

■ Renseignements : 0251 47 88 20

SANTÉ - Centre de vaccination internationale à La Roche-sur-Yon La vaccination accessible à tous les Vendéens



Bien penser à faire vacciner son enfant contre la rougeole.

Le centre de vaccination de Vendée rappelle l'importance du vaccin contre la rougeole, maladie infantile (et adulte) n'ayant pas dit son dernier mot.

La rougeole est une affection virale très contagieuse susceptible d'entraîner des complications, notamment chez les personnes fragiles, les nourrissons, les femmes enceintes et lorsqu'elle survient à l'âge adulte.

Sa transmission se fait essentiellement par voie aérienne. La phase de contagiosité commence la veille de l'apparition des premiers symptômes, les fameux boutons, et s'étend jusqu'à cinq jours après le début de l'éruption.

Dans le cadre de la semaine de la vaccination, du 20 au 26 avril, le

centre de vaccinations du Département rappelle les recommandations diffusées aux professionnels de santé. Plusieurs cas de rougeole ont en effet été diagnostiqués ces derniers mois en Vendée.

Prévenir la maladie

Il existe un vaccin contre la rougeole, dit « trivalent », associé à la rubéole et aux oreillons. Ce vaccin est recommandé chez les nourrissons, comme suit: première dose à 12 mois puis seconde dose avant 24 mois. Concernant les personnes fragiles, comme les femmes enceintes, il faut prendre conseil auprès d'un médecin.

■ Renseignements : 02 51 36 02 34 (centre de vaccinations)

PERSONNES ÂGÉES - Des valisettes isothermes pour porter les repas La Vendée livre à domicile

Irène Viaud a été la première à recevoir à domicile l'un des 100 plateaux-repas mis à la disposition de l'Île de Noirmoutier par le Conseil général de la Vendée. Cette habitante de l'Herbaudière est ravie: « Je ne voulais pas aller en maison de retraite. C'était la seule solution pour pouvoir rester chez moi. On vient me livrer tous les jours, même le dimanche. Ça me permet d'avoir de la compagnie. »

Le lien social conservé

Pour transporter ces plateaux, trois livreurs utilisent désormais un nouveau véhicule de portage de repas financé par le Département. « On vient livrer tous les jours les plateaux à domicile, explique Pierre, l'un des chauffeurs. On fait deux tournées, à Noirmoutier-en-l'Île d'abord, puis dans le reste de l'île, pour distribuer 40 à 50 repas. Notre visite est très importante pour les personnes âgées. On vient leur taper la causette et elles nous racontent souvent les dernières histoires de clocher. C'est amusant. »

« Le portage de repas permet aussi de lutter contre l'isolement, détaille Bertrand de Villiers, conseiller général du canton des Essarts. Cette livraison est souvent la seule visite que les personnes âgées reçoivent. » C'est pourquoi le Conseil général compte généraliser le portage de repas à domicile sur tout le territoire.

La retraite à la maison



Pour les personnes âgées, les repas sont désormais livrés à domicile.

Récemment aussi, dix de ces valisettes isothermes ont été en effet livrées au Centre communal d'action sociale de Dompierre-sur-Yon. « Notre première priorité est la poursuite du maintien à domicile qui répond au souhait d'une très large majorité des personnes âgées, souligne Bertrand de Villiers. L'âge d'entrée en maison de retraite est de 88 ans contre 83 ans pour le reste de la France. »

SANTÉ - Centre Hospitalier Georges Mazurelle Un meilleur accueil des malades



Bientôt, l'hôpital Georges Mazurelle disposera de 162 nouveaux lits.

Le Centre hospitalier Georges Mazurelle fait peau neuve. En 2010, un grand chantier sera lancé. À son issue, le centre disposera de 162 nouveaux lits.

Accueillir les patients dans les meilleures conditions possibles. Offrir au personnel un environnement de travail de qualité. Le Centre Hospitalier Georges Mazurelle, établissement public de santé mentale de la Roche-sur-Yon, a lancé un vaste programme de chantier et de réorganisation interne pour les prochaines années.

Bientôt 162 nouveaux lits

Plusieurs pavillons, construits dans les années 70, seront démolis puis reconstruits. Au terme de ce plan, en 2013, le Centre Hospitalier disposera de 162 nouveaux lits. « L'im-

portant dans notre secteur de soins, est d'offrir autant à nos patients qu'à notre personnel un environnement de qualité », explique Corinne Williams Sossler, directrice générale.

Le chantier devrait ouvrir au cours de l'année 2010 et se terminer dans le courant 2013. Les nouveaux pavillons du centre seront alors organisés en quatre villages différents. Quatre villages différents qui partageront des espaces de vie et des activités communes. En 2008, 13 000 personnes sont passées au Centre Georges Mazurelle.

« En plus de ce Centre Hospitalier, nous développons un réseau de professionnels de proximité sur tout le département, ajoute Véronique Besse, présidente du conseil d'administration. Le Conseil général s'est fixé comme priorité de maintenir des services de santé de qualité à proximité de tous les Vendéens. »

En deux mots

■ Les habitants de Bazoges, « propriétaires en Vendée »

Véronique Besse (secrétaire de l'ADIL), Wilfrid Montassier (Conseiller général du Canton de St-Fulgent) et Laurent Bénétteau (maire de Bazoges), ont lancé l'opération Propriétaires en Vendée sur la commune de Bazoges-en-Paillers. De nouveaux logements vont voir le jour prochainement, pour des familles modestes qui souhaitent devenir propriétaires de leur habitation grâce à ce programme.



Plan départemental des déchets Les Vendéens en avance

Les Vendéens trient leurs poubelles et la Vendée est en tête des départements pour la proportion de déchets valorisés. Le Conseil général a eu raison de fonder son plan d'élimination des déchets sur le civisme écologique des Vendéens. Par ailleurs, la redevance incitative, qui permet à ceux qui trient plus de payer moins, va se généraliser. Les innovations se multiplient pour diminuer sans cesse la quantité des déchets. Les unités de tri mécano-biologique prévues par le plan vont être prochainement construites et vont permettre d'aller encore plus loin.

La Vendée montre l'exemple

Où en est la Vendée dans la mise en œuvre de son plan des déchets ?

La Vendée a pris de l'avance sur son plan des déchets. Depuis 2004, la quantité de déchets collectés a baissé de 6 %, tandis que la population a augmenté de 10 % par an. Ce résultat encourageant est dû en particulier au civisme écologique des Vendéens. Grâce au compostage, mais aussi grâce au tri des emballages, du verre, des journaux et des déchets polluants, les Vendéens sont parvenus à diminuer la taille de leurs poubelles.

Quel est le contenu du plan départemental des déchets ?

Ce plan a été décidé par le Conseil général et adopté voici 4 ans. Il trace les grandes lignes de la collecte et du traitement des déchets dans le département. Son objectif consiste à réduire la quantité de déchets enfouis en s'appuyant sur le civisme écologique des Vendéens. C'est un plan exemplaire. Il comporte l'implantation de plusieurs unités de tri mécano-biologique.

Celles-ci ont pour but de retirer tout ce qu'il peut rester de matière organique des poubelles, de manière à n'enfouir que des matières inertes. Le tri des Vendéens et celui des centres de TMB sont complémentaires. Ce plan comporte par ailleurs la mise en place et l'aménagement de déchèteries, des recycleries et des actions de sensibilisations du public.

N'y avait-il pas d'autres solutions ?

Seule la mobilisation des Vendéens et la mise en place du tri mécano-biologique peuvent permettre de répondre à l'obligation de ré-

duire la quantité de déchets enfouis. Toutes les hypothèses ont été étudiées.

L'une d'entre elles consistait à incinérer les déchets. Les Vendéens eux-mêmes se sont opposés à l'implantation d'un incinérateur dans le département en raison des dangers que représente ce type d'installation.

Qu'apporte concrètement le tri mécano-biologique ?

Le tri et même le compostage comportent leur limite. Ils ne suffisent pas à retirer des poubelles tous les éléments recyclables, ni toutes les matières organiques. Notamment parce que notre département accueille chaque année plusieurs millions de touristes, dont beaucoup n'ont pas adopté les bonnes habitudes des Vendéens.

Le tri mécano biologique est une sécurité.

Une autre hypothèse aurait consisté à confier le tri exclusivement aux Vendéens et à multiplier les centres d'enfouissement technique ce qui était impossible pour des raisons géologiques et écologiques, en particulier dans le Marais Poitevin et dans le Marais Breton Vendéen. Cette méthode ne permet pas de garantir qu'il ne restera plus aucune matière fermentescible ni verre, ni plastique ni métal recyclable dans les déchets ultimes.

Est-ce si grave d'enfouir des matières fermentescibles ?

Premièrement, c'est une hérésie écologique et économique. Ensuite, ce devrait être prochainement com-

plètement prohibé, notamment dans le cadre de la mise en place du Grenelle de l'Environnement, sur lequel la Vendée est en avance.

En quoi la Vendée est-elle en avance sur le Grenelle de l'Environnement ?

Le Grenelle de l'Environnement va fixer des objectifs chiffrés de maîtrise des déchets. La Vendée les a d'ores et déjà largement dépassés. Le Grenelle préconise notamment de réduire la quantité d'ordures ménagères produite chaque année par habitant de 5 kg, à partir d'une quantité de 360 kg par an par habitant. Les Vendéens produisent aujourd'hui 225 kg de déchets par an et ce chiffre baisse de 5,8 % en 2008.

Le Grenelle vise 35 % de valorisation des déchets en 2012 et 45 % en 2015. La Vendée valorise d'ores et déjà 57 % de ses déchets...

Peut-on aller encore plus loin ?

Oui. Ce sera notamment le rôle du tri mécano-biologique qui permettra d'aboutir à un tri complet des poubelles. Les Vendéens vont pouvoir également continuer à diminuer encore la production de déchets à la source. C'est possible, en étant attentif aux produits qu'ils achètent. Les déchèteries, qui connaissent déjà un grand succès, vont être encore modernisées. La collecte des déchets ménagers spéciaux se généralise. Des actions spécifiques à destination des touristes ont lieu chaque été et les

professionnels se sont mobilisés pour les inviter à trier.

Par ailleurs, la redevance incitative va, elle aussi, tendre à se généraliser. Elle permet de récompenser les foyers qui font le plus d'efforts de tri : plus ils trient, moins ils payent. Un certain nombre de communautés de communes ont déjà mis en place ce système avec succès.



©Photobanque Ecoemballage

282 communes et Trivalis mobilisés pour réussir le plan départemental

C'est à Trivalis, syndicat mixte qui réunit l'ensemble des communes de Vendée, à travers leurs communautés de communes et syndicats, qu'incombe la mise en œuvre du plan départemental des déchets.

« La mise en œuvre du plan départemental des déchets par Trivalis se poursuit, note Yves Auvinet, le

président du syndicat mixte Trivalis. Grâce aux Vendéens, le tri progresse et la quantité d'ordures ménagères destinées à l'enfouissement diminue. La plupart de nos chiffres dépassent d'ores et déjà les objectifs du Grenelle de l'Environnement. »

Les 26 communautés de communes et syndicats qui regroupent les 282 communes de Vendée ont délégué le traitement de leurs déchets au syndicat mixte Trivalis. C'est lui qui s'occupe concrètement du transport, du tri et du traitement des déchets. Trivalis étudie également où implanter les nouvelles installations de traitement, comme les usines de tri mécano biologique et les centres d'enfouissement. Il met aux normes les installations existantes. Il recherche et

met en place de nouvelles filières de valorisation.

« Les résultats sont bons et de nombreuses voies continuent d'être explorées pour améliorer encore la collecte et le traitement des déchets », ajoute M. Auvinet. Les travaux d'implantation des premières unités de tri mécano-biologique vont commencer prochainement. Ces unités vont permettre de diminuer encore la quantité de déchets en produisant un compost de qualité. L'objectif ultime de Trivalis consiste à ne plus enfouir que des déchets inertes, c'est-à-dire non recyclables, et à réduire sans cesse leur quantité.



Les Vendéens exemplaires, chiffres à l'appui

-6% d'ordures ménagères collectées. Il a été en effet collecté 167 000 tonnes en 2004 et 156 802 tonnes en 2008. Dans le même temps, la population vendéenne a cru de 10 % par an.

+23% d'emballages recyclables ont été collectés en Vendée. 56 587 tonnes en 2004 contre 69 850 en 2004.

57% des déchets ont été valorisés ou compostés en Vendée en 2008, contre 49 % en 2004. Les objectifs du Grenelle sont de 35 % en 2012 et de 45 % en 2015.

225 kg d'ordures ménagères ont

été enfouies en 2008 par habitant en Vendée, contre 250 kg en 2004. En France, la moyenne des déchets par habitant est de 360 kg.

55 000 foyers vendéens sont équipés en bio-composteurs individuels. 109 000 tonnes de déchets verts ont été valorisées en 2008 au total en Vendée par les différentes filières.

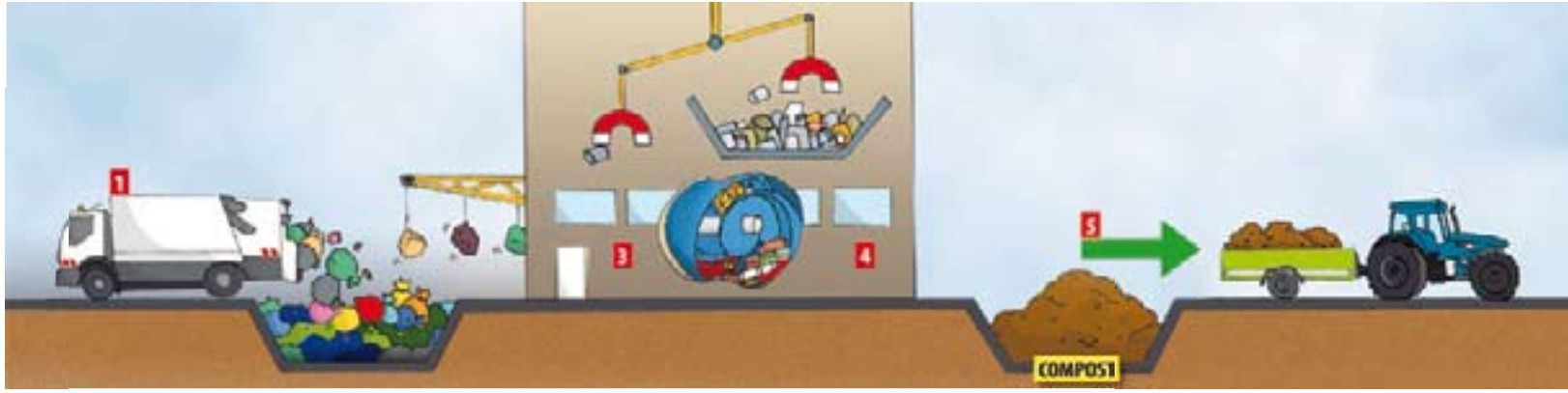
32 des 81 déchèteries de Vendée adhèrent à la charte de qualité mise en place par le Conseil général, l'ADEME et Trivalis.



©Photobanque Ecoemballage



Le tri mécano-biologique transforme les ordures en compost



La Vendée a choisi de mettre en place plusieurs unités de tri mécano-biologique (TMB) sur le territoire à partir de 2010. Ces unités vont permettre de trier les ordures ménagères une dernière fois de manière automatique. Il s'agit de retirer des déchets tout ce qui peut être valorisé (emballages, métaux, verre...) ainsi que toute la matière organique. Le TMB vient en complément du tri des Vendéens. C'est une dernière sécurité pour parvenir à l'objectif de ne plus enfouir que des matières inertes. Le TMB produira un compost de qualité qui servira à l'agriculture. Mode d'emploi d'une unité de TMB...

1 Arrivée des déchets

Les camions-poubelles sont identifiés, pesés et contrôlés avant le déchargement.

2 Brassage et préfermentation

Les ordures sont introduites dans un tube pendant plusieurs jours pour y être brassées. Dans le cylindre, les sacs poubelles sont ouverts et vidés. Les matières fermentescibles sont réduites à l'état de poussière. Les déchets sont mis à fermenter dans des conditions de température et d'humidité spécifiques et contrôlées.

3 Tri et affinage

L'affinage est l'ultime opération au cours de laquelle les résidus les plus fins (films plastiques ou résidus de verre ayant échappé au tri) sont retirés. Les déchets valorisables comme les métaux sont retirés du reste des ordures pour être recyclés.

4 Maturation du compost

La matière organique devenue compost subit un dernier criblage, une sorte de tamisage. Elle est ainsi finement réduite en poussière. Elle fait aussi l'objet d'analyses pour vérifier sa conformité à la norme française NFU 44051. Arrivé à maturation, le compost ressemble au terreau organique que chacun peut acheter en jardinerie. Il a l'odeur d'un sous-bois à l'automne.

5 Stockage et utilisation

Le compost est stocké puis analysé avant son épandage sur les terres agricoles, où il permet d'éviter le recours aux engrais chimiques. Afin de garantir la qualité du compost, les analyses sont réalisées par des laboratoires indépendants. Il permet d'enrichir les sols en éléments organiques nécessaires à la croissance des cultures.

Point de Vue

Philippe de Villiers, Président du Conseil Général



« Nous allons continuer à réduire nos déchets »

Que va apporter le tri mécano-biologique à la gestion des déchets en Vendée ?

Le plan départemental d'élimination des déchets de Vendée est basé sur le civisme écologique des Vendéens. Et ça marche : nos résultats sont excellents. Mais ça ne suffit pas. Nous devons en effet nous assurer qu'aucun déchet recyclable ne passe au travers des mailles de notre dispositif. Or, la Vendée accueille chaque année plusieurs millions de visiteurs, dont la plupart ne sont pas habitués à trier leurs déchets, ou bien dont les habitudes en la matière sont différentes de celles des Vendéens. Pour ceux-là, comme pour ceux des Vendéens qui relâcheraient leur vigilance, il est important de disposer d'un outil efficace qui permet de retirer des poubelles tout ce qui ne doit pas finir dans les centres d'enfouissement. Cet outil, c'est le tri mécano-biologique. Cette solution est aujourd'hui la meilleure, face à l'incinération ou au tout enfouissement.

Le TMB ne risque-t-il pas de déresponsabiliser les Vendéens ?

Non. Je suis persuadé que les Vendéens ont bien compris quelle était l'importance de l'enjeu, qui est écologique et économique. Par ailleurs, la redevance incitative, qui est en train de se généraliser, va venir récompenser ceux qui font le plus d'efforts, en allégeant leur facture.

Est-il possible de réduire d'avantage la quantité de déchets enfouis ?

La Vendée valorise déjà 57 % de ses ordures. C'est énorme. Mais nous pouvons encore réduire nos déchets. Il faut pour cela savoir faire les bons choix lors de ses achats. Il faut en particulier préférer les articles qui utilisent des matériaux recyclables, ou bien ceux qui sont le moins emballés. C'est par des petits gestes quotidiens que nous parviendrons à gérer nos déchets de la manière la plus écologique.

Un compost à la qualité contrôlée

Le Tri Mécano Biologique de Vendée produira un compost dont la qualité sera très supérieure aux obligations réglementaires. Ce compost est une matière organique, chargée d'éléments minéraux, enrichissants pour les sols. Il doit répondre à la norme NFU 44051. « Le compost produit par les TMB de Vendée respectera cette norme révisée en août 2006. Il ira même largement au-delà. Il fera l'objet de contrôles spécifiques sur le plan sanitaire et agronomique, » souligne Olivier André, responsable des services techniques de Trivalis.

vendéen sera très en dessous des seuils minimums admis, avec pour objectif de s'améliorer sans cesse.

« Nous établirons un suivi de chaque unité de TMB qui permettra d'améliorer toujours plus la qualité des composts », précise Véronique Héraud, de la Chambre d'Agriculture de Vendée.

« Chaque lot de compost sera contrôlé au moins une fois. Nous demanderons à recevoir chaque résultat d'analyse, avant la distribution du compost », ajoute Véronique Héraud. Ces analyses seront faites par des laboratoires certifiés.

Les études menées par l'INRA depuis dix ans en plein champs confirment que le compost est un produit avantageux pour les cultures et sans danger.

Des critères draconiens

La norme française NFU 44051 impose des seuils maximums d'éléments traces métalliques, d'oligoéléments, de traces pathogènes et d'éléments inertes. Ces seuils, extrêmement bas, garantissent la qualité sanitaire des composts. D'ores et déjà, le compost



Réduction à la source dès l'épicerie



©Photométrie Ecemballage

C'est à la source qu'il est le plus efficace de contrôler la production des déchets. Et, aujourd'hui, à la source, c'est dans les rayons du supermarché ou à l'épicerie.

Tri à la caisse

« Un jour, j'ai participé à une opération anti suremballage avec des amies, raconte Françoise, mère de famille nombreuse. Nous étions six. Chacune a pris le temps de retirer tous les produits qu'elle avait achetés de leurs emballages inutiles. C'est incroyable ce que les courses prennent moins de place après ça... »

Françoise n'a jamais renouvelé ce type d'opération : « ce sont les caissières qui doivent ensuite faire le mé-

nage et ça fait perdre leur temps à des dizaines de personnes. » La leçon est pourtant bien retenue. Fini les compotes en tubes, les goûters en emballages individuels, ou encore les minibouteilles de soda.

D'ailleurs, Françoise a aussi beaucoup diminué ses achats de produits cuisinés. Aux plats cuisinés, elle a substitué la cuisine maison. « Je fais des gâteaux aux enfants pour leur goûter, je prépare mes soupes, je prépare des plats cuisinés qui se réchauffent... confie la ménagère. C'est meilleur et c'est aussi très économique ! »

Des économies

Côté poubelles, le bac à tri se remplit moins vite, « surtout depuis que nous ne consommons plus d'eau en bouteilles. Nous avons une carafe filtrante. » La prochaine étape, ce sera le compostage. « En continuant comme ça, je devrais pouvoir choisir l'option collecte tous les quinze jours, ça me coûtera moins cher », annonce Françoise. Dans sa commune, la redevance incitative permet en effet de choisir la taille du bac à ordures et la fréquence de la collecte et de payer ainsi uniquement pour le service utilisé.

À chaque déchet sa destination

Le Conseil général a diffusé plusieurs supports destinés à aider les Vendéens dans le tri de leurs déchets et pour réduire la production des déchets à la source. Le sac cabas, qui est devenu un must pour faire ses courses en Vendée, a permis de diminuer la quantité de sacs de caisse.

Les boîtes à piles sont utilisées dans la plupart des foyers, pour collecter les piles usagées avant de les déposer.

ser en déchèterie ou dans les réceptacles mis à disposition par les commerces.

De très nombreux Vendéens ont également utilisé un autocollant « stop pub », distribué par les mairies pour marquer leur refus de recevoir des prospectus dans leur boîte aux lettres. D'ici quelques mois, c'est une ardoise mémo qui devrait être jointe au Journal de la Vendée. Elle rappelle la destination des différents types de déchets et permet de noter les horaires d'ouverture des déchèteries, ainsi que les dates de collectes...

Pour mémoire...

• **Les épluchures, le marc de café, les fruits et légumes** abîmés, les coquilles d'œufs, mouchoirs en papier, déchets végétaux vont dans le composteur.

• **Les bouteilles, pots et bocaux de verre**, sans bouchon ni capsule, vont dans le conteneur dédié au verre.

• **Les journaux, ma-**

gazines enveloppes et prospectus vont dans les bacs spécifiques. Sur les secteurs de Luçon et de La Roche-sur-Yon, ils sont collectés dans les sacs jaunes.

• **Les boîtes métalliques, les cartonnettes, les bouteilles et flacons en plastique, les briques** et leurs bouchons, sont à déposer dans les conteneurs, bacs et sacs spécifiques.

• **Les encombrants, déchets verts, appareils électriques, gravats, ferrailles, cartons**, batteries, piles, huiles usagées déchets ménagers spéciaux (DMS), déchets de bricolage, pots en terre, vont en déchèterie.



©Photométrie Ecemballage



ENVIRONNEMENT - Charte du Marais de Poitevin

Le Marais Poitevin mérite une vraie protection

nir sous cloche. Espace gagné par l'homme sur la mer, il ne vit que par l'activité humaine. Les entrepreneurs, les agriculteurs et les élus ne veulent pas d'une structure leur imposant ses diktats pour leur interdire, qui de développer son activité, qui d'autre de creuser des réserves d'eau, qui encore de créer un lotissement...

Un pouvoir confisqué

La charte que les régions Pays de la Loire et Poitou-Charentes tentent de faire passer au forceps confisque en effet les pouvoirs des collectivités locales. « Les deux régions détiennent à elles deux plus de la moitié des voix au sein du Conseil d'administration du Parc interrégional, qui veut pouvoir imposer son avis sur tous les sujets », s'indigne Joël Sarlot. « Les communes de mon secteur se sont bien rendues compte qu'elles allaient être placées sous tutelle, » renchérit Jean-Pierre Hocq, maire de Mareuil-sur-Lay-Dissais.

Les élus vendéens s'inquiètent par ailleurs des dérives budgétaires de l'actuel parc, dont le budget a augmenté de 21 % entre 2009 et 2008 et dont les frais de fonctionnement représentent près de 80 %

« Nous y cotisons et nous ne voyons jamais aucun technicien sur nos communes, » note Marie-Jo Chatevaire, maire de Fontaines. « Au moment du vote au sujet du Parc du Marais Poitevin, on a indiqué aux communes qu'elles seraient exclues des subventions prévues si elles se prononçaient contre, se souvient François Bon, conseiller général. Les communes n'ont pas reçu le moindre euro depuis. Mieux, une association de Nieul-sur-l'Autize s'est trouvée privée de tout soutien du jour au lende-

main... »

« Nous sommes pour une charte, mais pour une charte de qualité, indique Jean-Claude Richard, président de la commission locale de l'eau. Nous demandons aux régions d'être responsables... Récemment, le Parc interrégional nous a infligé tout un tas de complications administratives sur des travaux de restauration du milieu... Nous attendons d'être soutenus lorsque nous travaillons à protéger le marais. »

La mascarade de signature de charte orchestrée par les présidents des Pays de la Loire et de Poitou-Charente a été jugée indigne par les élus locaux qui n'ont pas apprécié de voir tourner en dérision un sujet plus que sérieux.

« Maintenant, il faut que les deux régions acceptent de se retrouver autour d'une table avec tous les acteurs du Marais Poitevin, invite Dominique Souchet. Pour moi, le Parc devra avoir un rôle complémentaire.



Maires, conseillers généraux ou députés, les élus du Marais Poitevin attendent de se retrouver autour d'une table avec les régions pour, enfin, construire une charte.

« 10000 emplois dépendent de l'agriculture dans le Marais, s'inquiète pour sa part Antoine Priouzeau, représentant la Chambre d'Agriculture. Lorsque nous avons entrepris de mettre en place les réserves de substitutions, qui permettent d'économiser la ressource en eau, les régions s'y sont opposées. Aujourd'hui, le parc stigmatise les agriculteurs, tandis qu'ils travaillent activement à améliorer leurs produits et à diminuer l'impact de leur activité sur la nature. »

Le parc actuel cherchait à se substituer aux communes et jusqu'à l'État. On peut avoir une charte très simple et très utile si on ne la transforme pas en outil de domination. »

Conseillers généraux, maires et présidents d'institutions et de syndicats attendent donc le premier pas des régions à leur rencontre. Pierre Roussel, expert mis à disposition par l'État, dont le rapport, qui date de 2001, aurait pu être une très utile base de travail, est prêt à apporter son concours.

Sans accord, pas de charte. Sans charte, pas de label. Mais il n'y a pas péril en la demeure. « Nous n'aurons pas à payer de lourde amende à Bruxelles, contrairement à ce que voudraient nous faire croire les régions, » rassure Joël Sarlot. Les trois départements et les 75 communes du marais continueront pour leur part à faire vivre le lieu, dans le respect de la nature, aux côtés des acteurs économiques ; parc ou pas parc.

En réaction à la fausse labellisation du parc interrégional orchestrée par les régions Pays de la Loire et Poitou Charentes, les élus et les professionnels des communes

vendéennes du Marais Poitevin rappellent qu'ils en sont les premiers acteurs. Ils n'entendent pas se laisser confisquer leur liberté d'action et attendent toujours un signe de bonne volonté.

« Le Conseil général a investi plus de 31 millions d'euros dans le Marais Poitevin ces cinq dernières années. Le Parc du Marais Poitevin annonce qu'il va y dépenser 20 millions en dix ans, » compare Joël Sarlot, vice-président du Conseil général de la Vendée. Le Département est l'un des tout premiers acteurs du Marais Poitevin, aux côtés des communes, dont les deux tiers sont Vendéennes.

Une charte, une vraie

Les élus vendéens appellent une charte de leurs vœux. « Mais pas celle que l'État a rejetée parce qu'elle est juridiquement inapplicable et qu'elle ne respecte pas la volonté des communes, des syndicats de marais, des professionnels et des agriculteurs », précise Dominique Souchet, député de la Vendée et vice-président du Conseil général.

Le Marais Poitevin ne veut pas fi-

Le Marais Poitevin en chiffres

100 000 hectares dont **60 000** sont en Vendée, c'est la superficie du Marais Poitevin. **55** des **75** communes du marais sont en effet vendéennes.

4 000 kilomètres, c'est la longueur des canaux qui parcourent le marais. **250** kilomètres constituent le réseau primaire, les rivières et fleuves. Il alimente les **500** kilomètres de réseau secondaire, puis le réseau tertiaire, estimé à plus de **3 000** kilomètres. Réseaux secondaires et tertiaires ont été creusés par l'homme et doivent être entretenus.

1 000 exploitations agricoles représentent **10 000 emplois** directs ou indirects.

Tribunes des Groupes de l'Assemblée Départementale

Union pour la Majorité Départementale

La Vendée, premier département des Pays de la Loire pour les collèges

La dotation annuelle de fonctionnement du Conseil général de la Vendée s'élève à 254 euros par collégien. La Vendée devance ici les autres départements de la région, dont la Loire-Atlantique, qui accorde simplement 210 euros à ses jeunes. La Vendée n'est pas en reste pour l'investissement. Outre les très nombreux travaux de modernisation de collèges, notamment pour en améliorer les performances énergétiques, trois grands chantiers vont aboutir ces prochaines années. Le collège Herriot de La Roche-sur-Yon, d'une capacité de 650 élèves, est en train de subir une complète rénovation, qui s'achèvera en 2011, comme prévu. Ce chantier représente 17 millions d'euros et va contribuer, par ailleurs, à l'amélioration du centre-ville de La Roche-sur-Yon. Également prévu pour accueillir les jeunes du pays yonnais, le collège d'Aubigny devrait ouvrir, lui aussi, lors de la rentrée 2011, sous réserve que les travaux commencent, comme prévu en 2009. Il faudrait pour cela que la municipalité d'Aubigny transfère au Département, dans les délais, la propriété du terrain qui doit accueillir les bâtiments. Là encore, il s'agit d'un investissement de 17 millions d'euros pour 600 élèves. Le nouveau collège de Challans pourra accueillir 800 élèves dès 2013. Sa capacité pourra être portée à 1 000 élèves si nécessaire. 25 millions d'euros vont être consacrés à cet investissement. La décision d'ouvrir un nouveau collège est prise lorsqu'est recensé un potentiel de 600 élèves. Le Conseil général accorde donc une attention très particulière à l'évolution de la démographie, de manière à anticiper les besoins. Il faut en effet cinq ans pour venir à bout d'un projet de collège, entre les premières esquisses et l'ouverture au public. À titre d'exemple, les recensements montrent que seulement 265 élèves seraient susceptibles de fréquenter un établissement à La Mothe-Achard en 2013. C'est encore insuffisant. En dessous du seuil de 600 élèves, un collège n'est pas à même d'offrir un enseignement complet, proposant de larges possibilités d'options et d'activités. Dans cet esprit, deux autres communes font l'objet d'une attention toute particulière : Les Essarts et Talmont-Saint-Hilaire. Le Département pourrait prendre la décision d'y lancer des chantiers de nouveaux établissements dans les prochaines années, dès lors que les conditions requises seront remplies.

Le Groupe des élus socialistes et républicains

Investir dans l'éducation, c'est investir pour l'avenir du département

Parmi les compétences dévolues aux Conseils généraux, la prise en charge, la construction et l'entretien des collèges sont parmi les principales. Pour autant, en Vendée, un effort particulier doit être entrepris tant les besoins sont criants en la matière. Effectivement, sur le plan de l'investissement, la Vendée est l'un des départements les plus en retard. Le département de la Vendée ne dépense que 15,6 euros par habitants et par an pour ses collèges. Ce qui le place en 88e position parmi les départements de Métropole. Nous assistons en permanence à des annonces tonitruantes qui n'ont d'égale que la discrétion des reports d'investissement d'année en année. La livraison du collège Piobetta d'Aubigny, décidée fin 2003, annoncée en 2004 et par délibération depuis juin 2005, n'est programmée que pour la rentrée de septembre 2011 ! La modernisation complète du collège Herriot de la Roche-sur-Yon, annoncée elle aussi à en 2004, ne sera achevée qu'en 2012. En moyenne, là où il faut un délai de plus de 7 ans au Conseil général de la Vendée, son homologue de Loire-Atlantique par exemple réalise le même type de travaux en 4 années seulement ! Et pourtant, les besoins sont bien là. À La Mothe Achard la communauté de communes s'est prononcée pour un collège public à l'unanimité des élus, comme l'ont fait les communes de La Mothe, de Sainte-Flaive-des-Loups, du Girouard, de Vairé, de Beaulieu-sous-la-Roche, de Landeronde, de Martinet, de Saint-Julien-des-Landes, de La Chapelle-Achard, de St Georges-de-Pointindoux !... Aux Essarts, la question du collège se pose avec acuité tout comme à Talmont-Saint-Hilaire. Dans ce domaine le simple fait de décider à temps de la construction d'au moins deux collèges publics, de relancer et d'accélérer les modernisations attendues suppose d'inscrire en crédit de paiement 3 millions d'euros de plus dès 2009 et 5 ensuite chaque année, soit un plan sur 5 ans de 25 millions d'euros complémentaires à ce qui est prévu et affiché... à condition de le réaliser effectivement dans les délais annoncés ! Le groupe des élus socialistes et républicains invite le Conseil général de la Vendée à faire les efforts financiers nécessaires afin d'offrir à nos enfants les meilleures conditions scolaires possibles.

SAMEDI 25 AVRIL Les Sables-d'Olonne Les 10 km des Sables d'Olonne

Le samedi 25 avril prochain, les plus grands athlètes de la région viendront courir à l'épreuve de course à pied des Sables-d'Olonne, les « 10 km ». Deux jeunes Kenyans seront en lice pour cette édition unique qualificative pour le championnat de France de course à pied.

Pour la 8^e fois, le Jogging Club Sablais organise l'épreuve des « 10 km » des Sables-d'Olonne. La course est ouverte à toutes et à tous. Amateurs entraînés et athlètes de haut niveau pourront s'affronter sur le remblai des Sables-d'Olonne. Le départ aura lieu à 18h sur la place du palais de justice.

Une course qualificative pour le championnat de France

Les coureurs devront parcourir deux fois de suite un circuit de 5 km. Cette année, les athlètes régionaux sont prioritaires pour les inscriptions. Cependant, des athlètes de renommée internationale leur feront concurrence. Cette année, deux jeunes Kenyans participeront à la course. Cette édition 2009 est qualificative pour le championnat de France.



Si les coureurs ne sont pas handicapés par la force du vent, beaucoup de performances sont envisageables. Cette organisation sportive est à ne pas manquer pour tous les amoureux de la course à pied.

Du roller en toute sécurité

Plus tôt dans l'après-midi et pour la première fois, une randonnée destinée aux rollers aura lieu, de 14h à 16h. L'objectif est de lier l'utile à l'agréable. En effet, toutes les conditions de sécurité pour la

course sont réunies plusieurs heures avant le départ. Les amateurs de rollers auront donc le loisir d'emprunter pendant deux heures le circuit de 5 km.

À partir de 16h30, une course de relais sera organisée pour les enfants (jusqu'à la catégorie minime).

■ Renseignements : 0687865550 ou www.joggingclubsablais.com
Inscription : 9 euros (8 euros pour les licenciés F.F.A.). +5 euros sur place. Les inscriptions sont possibles sur Internet au www.runpack.fr.

DIMANCHE 19 AVRIL Île-d'Elle Course inter région

Le canton de Chaillé-les-Marais aura aussi le plaisir d'accueillir la course Inter région de cyclisme. Le départ aura lieu à l'Île-d'Elle à 15h, rue du moulin rouge. Une quaran-

taine de cyclistes sont attendus pour affronter 65 km de course à travers le canton.

■ Renseignements : 0251 563139

LE SAMEDI 9 MAI Brétignolles-sur-Mer La course des deux plages

Le samedi 9 mai prochain, le Jogging Loisir Brétignollais organise la première édition de la « Course des deux plages ».

Cette course se déroulera sur un parcours de 12 km, de plage à plage. Le départ sera donné à 18h à Saint-Gilles-Croix-de-Vie. L'arrivée est prévue sur la plage de la Normandelière à Brétignolles-sur-Mer.

Entre forêt, dune et littoral, cette course à pied, propose un parcours composé à 90 % de chemin de terre. Un parcours très nature.

Tous les amateurs de course à pied sont les bienvenus. Un lot sera distribué à chaque personne qui franchira la ligne d'arrivée. Des

animations sont prévues à l'arrivée.

■ Renseignements : Jogging Loisir Brétignollais / 0677889035 / http://jogging-loisir-bretignollais.fr/gd/



SAMEDI 2 MAI Les Herbiers Course de rosaliaes

Le samedi 2 mai, le comité des fêtes d'Ardelay organise la course de Rosaliaes.

Cette course, semi-nocturne, se déroule de 20h30 à 22h30. Chaque



équipage doit parcourir un nombre maximum de tours sur le circuit. Équipages et rosaliaes doivent être déguisés et décorés.

À la fin de chaque course, toutes les équipes sont récompensées selon leur nombre de tours sur le circuit mais aussi selon l'ambiance et l'originalité de l'équipage.

L'an dernier, ce sont près de 20 rosaliaes qui se sont affrontées pour remporter le premier prix.

Pour terminer la journée, un feu d'artifice signé Pub Décor sera tiré au pied du Donjon d'Ardelay aux alentours de 23h.

Tout au long du week-end, une fête foraine se déroulera sur la place de l'église d'Ardelay.

■ Renseignements : 0623157008 / 0607904901

SAMEDI 18 AVRIL Concours de palets en fonte

Le samedi 18 avril, Chantonay sera la capitale du palet en Vendée. Un concours de palet y est organisé au boulodrome. Ce concours, joué en triplette débutera à 14h30. Il est réservé aux palets en fonte.

Les jeux de palets en fonte comprennent 1 petit palet de 45mm de diamètre appelé le maître, souvent de couleur blanche et 12 palets en fonte de 54 mm de diamètre numérotés de 1 à 12.

Un concours de palet joué en triplette signifie que chaque joueur possède deux palets. Lorsqu'il y a six palets par équipe, les parties se jouent en 13 points. Les finales se jouent en 15 points.

■ Renseignements : 06 03 63 48 06

LES 9 ET 10 MAI La Roche-sur-Yon Open national de billard anglais

L'association de billard anglais 8 Pool Vendée organise les 9 et 10 mai prochains un Open national aux Oudairies transformées pour l'occasion en gigantesque salle de billard. L'événement regroupera plus de 500 joueurs en tenue de compétition et venus de toute la France. Il permettra aux joueurs de niveau départemental de se confronter aux meilleurs compétiteurs français.

Le samedi sera consacré aux compétitions individuelles. L'Open national débutera à 9h. 400 joueurs devront

s'affronter tout au long de la matinée. Puis un grand prix destiné aux 18 meilleurs joueurs français, se déroulera à 14h ainsi qu'un tournoi Féminin et un tournoi Espoir à 15h.

Le dimanche est réservé à trois journées de championnat par équipes « Nationale 1 » ou « Élite ». Cette journée réunira 160 joueurs constitués en 32 équipes.

■ Renseignements : 0240347914 ou sur www.afebas.com



AGENDA DES RANDONNÉES

Samedi 18 avril

• **Randonnées pédestres « La Bazogeaise » à Bazoges-en-Pailliers** 4, 8,5 et 14 km
Départs entre 15h et 17h30, salle des Mottais, route des Landes.
3€, 1,5€ (enfants)
0251 424822; 0251 077736 (le soir)

Dimanche 19 avril

• **Course nature (trail) « Le champ du loup » à Chantonay**
Au profit d'enfants malades
9, 17 ou 28 km (courses à pied)
Départs de 9h à 9h30, au restaurant du Touchegray (le moulin neuf, au bord du lac). Accueil : 7h30/8h30.
6€, 9€ et 10€
www.chantonayraid.com

• **Randos pédestres à St Martin Lars**
8, 12 et 18 km
Départ à 8h, salle municipale.
5€, 2€ (-12 ans)

• **Randonnées pédestres à Pouzauges**
De 5 à 19 km
Au profit d'adultes handicapés
Départs de 7h30 et 10h, enceinte du foyer de la Borderie.

• **Randos de Printemps à St Laurent-sur-Sèvre**
De 10,5 à 21,5 km (pédestres), de

20 à 55 km (cyclo) et de 25 à 45 km (VTT)
Départs de 7h30 à 10h, salle la Clé des champs.
4€; 2€ (enfants)
0251 678842

• **Rando pédestre « Autour de la corde » à Mouzeuil-Saint-Martin**
7,5 ou 16 km
Départs entre 8h30 et 10h, salle des Associations, rue du château
5€; 6, 50€
0251 287198

Samedi 25 avril

• **« La Marche autour de l'île » à La Guérinière (Noirmoutier)**
Pédestres : 31 km (boucle nord) le samedi 25 et 29 km (boucle sud), le dimanche 26.
Départs 8h30, salle des sports. Allure libre.
0251 397899; 0625826259 ou lamarcheautourdelle.free.fr

• **Randonnée de l'entrecôte à St-Hilaire-le-Vouhis**
6, 10, 13 ou 17 km (pédestres); 20, 31, 42 ou 51 km (VTT)
Départs libres 14h/16 heures
5€ et 2€ (-12 ans)
garderie gratuite - circuit poussette 6 km
rando.lentrecote@orange.fr
0685751570

• **« La Mauricette » à Moutiers-Mauxfaits**
Marche gourmande et semi-nocturne : 7 ou 13 km.
Départs entre 17h et 18h, salle des fêtes.
10€, 6€ (-12 ans)
0251989002 (inscription obligatoire)

Dimanche 26 avril

• **Rando matinale dans les marais à Vouillé-les-Marais**
9, 14 et 18 km (pédestres) ou 25 et 50 km (VTT)
Départ à partir de 7h : petit-déjeuner offert
5€; 2, 50€ (-18 ans), gratuit -12 ans
0228139510

• **Randos pédestres et VTT à L'Aiguillon-sur-Vie**
7, 14 et 21 km (pédestres) ou 24 km (VTT)
Départs de 7h30 à 10h, école St Joseph
4,50€; 2, 50€ (-12 ans)
0251 207528 (18h/20h30)

• **« La Familiale » à Chaillé-sous-Ormeaux**
6, 9 et 15 km (pédestres) ou 18, 26, 40 et 45 km (VTT)
Départs de 8h à 9h30, école St Sauveur
5€; gratuit -12 ans

Inscriptions à partir de 7h45

• **« Les Bisounours » à St-Maixent-sur-Vie**
15 km : rdv à 8h30 place des loisirs (parking salle polyvalente)
4€, 3€ (-18 ans), gratuit -10 ans
5 km (accessible poussettes) : rdv 10h30 place des loisirs
3€, gratuit -10 ans
0228104632

Vendredi 1^{er} mai

• **13^e Rando du Muguet à St Florent-des-Bois**
10, 15 ou 20 km (pédestres) ou 10, 20, 35 km (VTC). Départs, salle du foyer Tilleul, de 8h à 10h
6€; 3€ (-12 ans)
0625831330

• **Rallyes vélos et piétons « La Roue cool » à Vairé**
18 km (vélos) ou 10 km (piétons). Départs, stade municipal, de 8h30 à 9h30 (par équipe de trois à cinq)
6€; 3€ (5/14 ans)
0251337339 (entre 18h et 21h)

Samedi 2 mai

• **La Dunaire montoise à St Jean-de-Monts**
Marche de nuit : 8, 15 ou 20 km
Départs Palais des congrès (21h/21h30)

5€, 6€ (après le 30/04)
Gratuit -12 ans
0826887887

Dimanche 3 mai

• **Sur le chemin des écoliers aux Lucs-sur-Boulogne**
5, 12, 20 km (pied), 30 à 55 km (VTT), 15 ou 30 (VTC)
À partir de 8h, école St Pierre
6€, 5€, gratuit -12 ans
0615737952 ou 0610166230



À PARTIR DU 16 MAI Nioul-sur-l'Autise, Grammont, Maillezais 10^e Festival des Abbayes

Programme riche et varié pour la 10^e édition du Festival des abbayes du Sud-Vendée. De Purcell à Bartok en passant par Brahms, le public pourra y découvrir un large répertoire, musique sacrée, airs d'opéra...

En neuf ans, le Festival a acquis une renommée à la hauteur de la qualité des concerts qu'il propose et des lieux qui les accueillent : l'Abbaye de Nioul-sur-l'Autise, l'Abbaye de Maillezais et le Prieuré de Grammont.

Programme :

- **16 mai - Nioul-sur-l'Autise - 21h**
Les Dissonances, direction David Grimal / Bach, Mozart, Purcell.
- **19 mai - Maillezais - 21h**
L'Ensemble de Violoncelles avec Julia Wischniewsky, soprano / Dvorak, Villa-Lobos, Beffa, Popper, Fauré, Paganini.
- **23 mai - Nioul-sur-l'Autise - 21h**
Orchestre Frantz Liszt, direction Janos Rolla / Haydn, Boccherini, Bartok, Liszt-Wolf.



- **30 mai - Grammont - 21 h**
Jean-François Heisser, Lise Berthaud et Amaya Dominguez / Schumann, Brahms.
- **6 juin - Maillezais - 21h**
Svetlin Roussev / Octuor de Mendelssohn.
Eléna Rozanova / Moussorgski.
Trio d'anches / Beethoven, Ibert.

- **9 juin - Nioul-sur-l'Autise - 21h**
Le Concert d'Astrée / Rameau, Leclair, Bach.
- **13 juin - Nioul-sur-l'Autise - 21h**
Florilegium / Le Messie de Haendel.

■ **Renseignements et réservations :**
0251 50 43 10
Ouverture de la billetterie le 15 avril

DU 17 AU 19 AVRIL La Roche-sur-Yon Salon des loisirs créatifs



Les 17, 18 et 19 avril, le Salon des Loisirs Créatifs investira pour la deuxième année, le parc des expositions de la Roche-sur-Yon.

Une cinquantaine d'exposants venus de toute la France seront présents. Ils proposeront leurs nouveaux produits et leurs dernières techniques, scrapbooking, perles, broderie, papier, fabrication de bijoux...

Des ateliers seront proposés. L'occasion d'apprendre, d'échanger et de partager dans une ambiance conviviale.

La cuisine créative sera également présente sur le salon. Une cuisine créative qui travaille autant les ingrédients que les supports. Démonstrations et ateliers chocolat au programme.

■ **Renseignements et inscriptions :**
ACE MEDIA 11, place du marché / 85 190
Beaulieu-sous-la-Roche
acemedia@orange.fr
0251 46 35 72 / 06 76 24 63 36
06 30 79 92 87
Tarifs : 5€ / réduit : 4€

LES 18 ET 19 AVRIL Saint-Sulpice-Le-Verdon Championnat de trompes de Chasse

Pour la sixième année consécutive le Conseil général de la Vendée accueille au Logis de la Chabotterie le Championnat de Trompes du Grand Ouest les 18 et 19 avril.

Le samedi 18 avril, près de 1000 sonneurs seront présents aux concours et sélections de sonneurs individuels : 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e catégories, brevet du Sonneur classé, Concours débutants, vétérans, duos et trios et une coupe dames.

Le dimanche 19, environ 25 sociétés (groupes de sonneurs), concourront entre elles. Tout au long du week-end, huit peintres et cinq sculpteurs exposeront leurs œuvres dans le cadre de l'exposition « Art et chasse », réalisée en collaboration avec la société Gus'Art. Un village artisanal présentera une dizaine d'artisans, dont un facteur de trompes.

Chaque après-midi, des démonstrations de sonneries de trompes à cheval seront effectuées dans le parc. Le samedi soir, un dîner animé par les sonneurs sur le site est proposé sur réservation (0688239142).

■ **Renseignements :** 0251 42 81 00
Tarifs : 6€, 3€ de 18 à 25 ans, gratuit pour les moins de 18 ans. Visite du logis incluse.



DU 20 AU 25 AVRIL Île de Noirmoutier 6^e festival art et sciences

Du 20 au 25 avril, la 6^e édition du Festival 7^e art et de sciences de l'île de Noirmoutier se déroulera au centre culturel des Salorges.

C'est pour faire connaître la richesse de ces productions scientifiques mais aussi créatrices, que Cap aux Sciences a décidé de créer en 2004 ce festival.

Cette année c'est la lumière qui a été choisie pour thème, en corrélation avec l'année mondiale de l'astronomie.

Une sélection d'une cinquantaine de films réalisés avec des scientifiques et destinés au grand public

permettra à ce dernier de mieux comprendre les phénomènes lumineux.

L'accueil de réalisateurs et de chercheurs, tout au long du festival et au cours de débats, d'expositions, de rencontres permettra à tous, curieux, professionnels, scolaires, de comprendre cette richesse de la lumière.

À l'issue du festival, trois prix seront remis aux réalisateurs primés.

■ **Renseignements :** 06 10 83 70 36
http://cap.sciences.free.fr
Entrée libre

DU 20 AU 30 AVRIL Les Sables-d'Olonne En souvenir de la solidarité vendéenne

L'Amicale des Ardennais de Vendée présentera son exposition sur l'exode des Ardennais en Vendée pendant la seconde Guerre mondiale. Elle aura lieu dans le hall de l'hôtel de ville des Sables-d'Olonne, du lundi 20 avril au jeudi 30 avril. La Vendée a accueilli plus de 82 000 Ardennais pendant la guerre. Chaque commune ardennaise avait sa commune de cor-

respondance en Vendée. À ce titre, 6 135 habitants de Revin (commune des Ardennes) se sont réfugiés dans le canton des Sables-d'Olonne.

L'exposition est visible du lundi 20 au mercredi 29 avril sauf le week-end, de 9h15 à 12h et de 14h à 18h et le jeudi 30 avril, de 9h15 à 12h.

■ **Renseignements :** 0251 23 16 00

SAMEDI 25 AVRIL Moulleron-le-Captif Concours d'orthographe avec « Les Amis des Mots »

« Les Amis des Mots », club d'orthographe de Moulleron-le-Captif, organise son 3^e concours. Il a lieu le samedi 25 avril, à partir de 14h, à la longère de Beaupuy.

Ce concours est ouvert à tous : classes élémentaires, collèges, lycées, adultes amateurs ou confirmés...

Les concurrents sont invités à se pré-

senter dès 14 heures. Les inscriptions se font sur place ou, dès maintenant.

■ **Tarifs :** 3€ pour les adultes, gratuit pour les enfants.

Renseignements et inscriptions :

0251 38 07 05, 0251 38 12 80 ou
sittelle@free.fr ou
GABORIEAU.JACQUES@WANADOO.FR

SAMEDI 25 AVRIL Saint-Martin-de-Fraigneau Country : tenue western exigée

Une soirée country est organisée le samedi 25 avril à Saint-Martin-de-Fraigneau, dans la salle polyvalente, dès 19h30. La soirée est animée par Liberty Dance Country de Médias (17). Démonstrations et initiations de danse. Tenue western exigée!

■ **Tarifs :** 18€, 4€ (enfants).
Renseignements : 0251 51 14 85 (après 18h)



SAMEDI 24 OCTOBRE Longeville-sur-Mer Patrick Fiori en concert

Révélu au grand public grâce à la comédie musicale « Notre Dame de Paris », l'artiste d'origine arménienne Patrick Fiori est en Vendée, à Longeville-sur-Vie, le 24 octobre prochain.

Phoebus clamant son amour à la belle Esmeralda : la célèbre chanson « Belle », issue de la comédie musicale « Notre Dame de Paris » a conquis en 98 un large public. Et révélu par la même occasion Patrick Fiori. Des grands yeux noirs d'Esmeralda à son dernier album « Les choses de la vie », dix ans se sont écoulés. L'occasion pour le chanteur de confirmer son talent et de sillonner la France. Il est en Vendée, le 24 octobre, aux Grands Champs. Le concert est mis sur pied par Evasion prod, organisatrice de « Stars de demain ».

Dans « Les choses de la vie », il se souvient : « La terre que tu m'as donnée



un jour sera le plus beau jardin pour les fruits de l'amour, sur les montagnes d'Arménie où les enfants jouent et dansent... »

■ **Tarif :** 42€

Réservations : 0964182994 (du lundi au vendredi, à partir de 10h).

LES 17 ET 18 AVRIL Nioul-sur-l'Autise Du comique rural à Nieul

Le comique Elian Rabine donnera un spectacle organisé par les parents d'élèves de l'école Saint-Ambroise, le vendredi 17 avril et le samedi 18 avril à 20h30 à la salle des fêtes de Nioul-sur-l'Autise.



Elian Rabine invite à un désopilant retour à la terre. Avec son accent du terroir et son œil malicieux, ce vieux paysan à l'humour fracassant est définitivement « fâché avec le chagrin ». Avec lui, tout le monde en prend pour son grade : de la médecine à l'école, en passant par les facteurs, les cantonniers et bien sûr le monde agricole. L'administration n'est pas en reste : les impôts, la SNCF, l'EDF, les « magasins bleus », les gendarmes... Cet univers délirant et hilarant a déjà conquis des milliers de spectateurs à travers la France.

■ **Réservations :** 0251 50 41 55 ou 0251 50 41 97

SAMEDI 25 AVRIL Concert à la Chapelle-Hermier

L'association « Aux Sources du pré » organise un concert à l'église de la Chapelle-Hermier le samedi 25 avril, à 18h. Le concert se déroulera en deux parties. En lever de rideau, Nina Robin interprétera un mini-récital de chants. Les plus grands chants classiques seront chantés : les « Berceaux » de Gabriel Fauré, « Sérénades » ou encore la « Traviata » de Verdi. Elle sera accompagnée par le pianiste René Tétaud.

Puis, l'Ensemble Choral Alternance poursuivra la soirée. Il s'agit d'un ensemble de 80 choristes dont le but principal est de promouvoir le chant Choral. À cet effet, ils ont déjà participé à des échanges avec des chœurs étrangers comme celui de Tszisavasvari, en Hongrie, ou l'orchestre symphonique junior de Montréal.

■ **Renseignements et réservation :**
0251 34 67 15 ou 0251 34 60 13
Tarifs : 8€, 6€ (membre de l'association), gratuit pour les moins de 12 ans

MERCREDI 6 MAI La bioéthique en dialogue

Le président de la commission à la Conférence des Évêques de France, Monseigneur Pierre d'Ornellas, tiendra une conférence à l'Institut Catholique d'Études Supérieures à La Roche-sur-Yon sur le thème : la bioéthique en dialogue. Cette conférence fait suite à la publication du livre *Bioéthique, propos pour un dialogue* par les évêques du groupe de travail sur la bioéthique.

■ **Renseignements :** 0251 46 12 13

VENREDI 22 MAI Spectacles de Vendée à L'Île d'Yeu

Dernier lever de rideau



Toutes les bonnes choses ont une fin. Le dernier lever de rideau des Spectacles de Vendée 2008/2009 a lieu à L'Île d'Yeu, vendredi 22 mai. Le Chœur de la Radio Flamande a l'honneur de donner l'ultime « la » de la saison. En attendant la suite.

Cette année, la touche finale des sorties culturelles préférées des Vendéens sera donnée à L'Île d'Yeu,

le vendredi 22 mai, dans l'église Notre-Dame du port, à 20h30. Le Chœur de la Radio Flamande, chœur de chambre au large répertoire, interprétera La Divine Liturgie de Saint-Jean Chrysostome, op. 31. Elle est mise en scène par Sergueï Rachmaninov.

Une saison riche en émotions

La saison des Spectacles de Ven-

dée 2008/2009 a vu défiler cette année une palette d'artistes de renom. Luchini, les Brasseur père et fils, Dany Brillant, Abba Mania, Bruno Solo ou encore moult musiciens, comme Ignat Soljenitsyne, Philippe Jarrousky et l'Orchestre national d'Île de France...

Tous ont fait frissonner les Vendéens durant des soirées riches en émotions. Vivement l'année prochaine...

Spectacle du moment :
■ **Chœur de la Radio Flamande (musique sacrée)**

Vendredi 22 mai à 20h30
Église Notre-Dame du port, à L'Île d'Yeu.

Ouverture de la billetterie, le jeudi 30 avril.

■ **Tarifs**: 14€, 7€.

Renseignements: 0251 369360. Billetterie du lundi au vendredi, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h, ou sur : www.vendee.fr (paiement sécurisé).



SAMEDI 25 AVRIL

Cabaret à La Chaize-le-Vicomte

L'Ogec (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) accueillera deux groupes de musique le samedi 25 avril prochain à l'école privée Saint-Joseph dans la commune de La Chaize-le-Vicomte.

La soirée débutera avec les Pieds d'dents dans un style très entraînant qui reprend à leur façon Brassens, Brel ou Renaud, sans compter des compositions plus personnelles! Puis, ce sera au groupe Monsieur Pyl de prendre le relais dans un registre plus décalé, avec sa célèbre chanson "Mourir plusieurs fois".

■ **Renseignements**: 0251 0581 07

LES 1, 2 ET 3 MAI Stage de théâtre à Luçon

En scène avec Saint-Exupéry



Un stage de théâtre intitulé « Jeunes avant scène » est organisé dans le sud Vendée par la Compagnie de

théâtre Le Boléro sur le thème du Petit Prince de Saint-Exupéry. Avec le concours du Conseil général, la Compagnie Le Boléro propose aux jeunes de vivre trois jours de stage de théâtre. Il se déroule du 1^{er} au 3 mai.

Les stagiaires ont rendez-vous de 10h à 16 heures (chaque jour) au Boléro, 2 rue Traversière à Luçon.

Les inscriptions sont limitées à quinze acteurs et se font (jusqu'au 20 avril), auprès de Simone Fugere: s.fugere@free.fr

■ **Tarifs**: stage gratuit (droits d'inscription: 7€)

Renseignements: 0671 029356

DU 24 AVRIL AU 5 MAI Une douzaine de concerts
Les Petits Souliers d'Ukraine

Comme chaque année au printemps, la troupe des danseurs des Joyeux Petits Souliers d'Ukraine, sera de retour en Vendée entre le 23 avril et le 6 mai. Accompagnés par les chanteurs ukrainiens du groupe Orpheus, présenteront leur nouveau spectacle 2009 « Ballets et splendeurs d'Ukraine ». Les bénéfices dégagés pendant ces 13 jours de concerts vendéens permettront de soutenir des projets en Ukraine, l'hôpital pédiatrique de Tchernobyl, une maison de retraite,

deux orphelinats et de nombreuses familles dans le besoin.

■ **Renseignements**: 0616771502

Dates, heures et lieux: 24/04 à 20h30 Le Fenouiller / 25/04 à 20h30 Château-d'Olonne/26/04 à 16h30 St-Michel-le-Cloucq/27/04 à 20h30 St-Gilles-Croix-de-Vie / 28 et 29/04 à 20h30 Puy du Fou / 30/04 à 20h30 Ste-Foy / 1/05 à 20h30 Nesmy / 2/05 à 20h30 La Chaize-le-Vicomte/3/05 à 17h Venansault / 4/05 à 20h30 Noirmoutier/5/05 à 20h30 La Châtaigneraie

DIMANCHE 26 AVRIL Abbaye de Nieul-sur-l'Autise
L'Art en Goûter



Dimanche 26 avril, Nieul-sur-l'Autise propose la dernière journée *Art en Goûter* pour adultes et enfants de la saison.

Au programme pour les adultes: « Venise: irréaliste et séductrice » par Fabrice Conan, spécialiste de l'architecture et des décors des grandes demeures. Après le goûter, préparé par Christophe Moreau, ils pourront assister au concert de l'ensemble Quatuor Baroque. L'occasion de

découvrir des instruments anciens, tympanon, bandonéon, orgue mécanique autour des « Quatre saisons » de Vivaldi.

Les enfants débiteront l'après-midi par la découverte de ces instruments anciens. Après le goûter, grâce à un voyage musical du temps des troubadours à maintenant, ils découvriront les liens qui existent entre les périodes musicales et architecturales.

■ **Renseignements**: 0251504310

AGENDA VIDE GRENIER

Dimanche 19 avril

- Aubigny – Espace des Records De 8h à 18h – 0251980774
- **Chavagnes-en-Paillers** – Salle Émeraude - De 8h à 18h – 02 51 47 76 95
- **Fontenay-le-Comte** – Quartier les Moulins Liots De 7h à 18h – 0688161113
- **La Boissière-de-Montaigu** – Salle Omnisports Baby Grenier - De 8h à 18h – 0616664847
- **Le Château d'Olonne** – École René Millet De 9h à 17h – 02 51 90 11 89
- **Les Herbiers** – Salle des Ormeaux De 9h à 18h – 0612933961
- **Longèves** – Salle Polyvalente De 7h30 à 19h – 06833818716

• **Talmont-St-Hilaire** – Plan d'eau De 8h à 18h – 0251234621

Samedi 25 avril

- **La Chapelle Hermier** – Rue Georges Clemenceau De 9h à 18h – 0251346916
- **La Roche-sur-Yon** – Place Réaumur De 9h à 18h – 0670513435

Dimanche 26 avril

- **Aizenay** – Salle des 4 rondes De 9h à 18h - 0251986460
- **Beaulieu-sous-la-Roche** – Place Beauregard De 6h à 20h – 0682762921
- **Chavagnes-en-Paillers** – Salle Émeraude De 8h à 18h - 02 51 47 76 95
- **L'Île d'Elle** – Place de la Répu-

- blique De 6h à 18h – 0251520394
- **La Copechagnière** – Salle des Sports De 9h à 18h – 0251414319
- **Le Poiré-sur-Vie** – Salle du Beignon Basset De 8h à 18h – 0251448926
- **Les Lucs-sur-Boulogne** – Bourg De 10h à 18h – 0673941194
- **Montaigu** – Salle Pierrot Martin De 9h à 18h – 0251063743
- **Nesmy** – Centre Ville De 6h30 à 17h – 0662456009
- **Treize-Septiers** – Salle du Plan d'eau De 7h30 à 18h – 0251241171

Vendredi 1^{er} mai

- **Angles** – Clos de la Chenillé

- De 8h à 19h – 0251975639
- **La Bruffière** – Salle de Sport De 7h30 à 18h – 0251463691
- **La Caillière-St-Hilaire** – Bourg et salle polyvalente De 8h à 19h – 0251515629
- **Sallertaine** – Ancien terrain de foot De 9h à 18h – 0623516187
- **Nalliers** – Bourg De 7h à 18h - 0660697718
- **Triaize** – Place Marcel Buton De 7h à 18h – 0251562989

Samedi 2 mai

- **St Gilles-Croix-de-Vie** – Quai Garcie Ferrande De 9h à 18h – 0683314575
- **St Juire-Champgillon** – Salle des Fêtes De 6h à 19h – 0610293400

Dimanche 3 mai

- **Chauché** – Salle Arc-en-ciel De 9h à 18h - 0622525246
- **Les Clouzeaux** – Zone de loisirs De 9h à 18h – 0251342087
- **L'Île d'Olonne** – Place de la Mairie De 7h à 18h – 0251954748
- **Palluau** - place Clérembault De 7 h à 19h – 0251437286



FLORE - L'éclosion des fleurs saisonnières Les "éphémères" du printemps

Le printemps arrive et la Vendée refléurit. Le bleu des jacinthes, le blanc de la cardamine ou le jaune des primevères relèvent les paysages de touches de couleurs. Pour la plupart, ces plantes sont éphémères. Leur floraison dure rarement plus de deux mois. Les amoureux de la nature les admirent. Les scientifiques s'y penchent aussi pour mieux comprendre les raisons de leur si soudaine et si fugace éclosion. Certaines de ces fleurs ont des propriétés étonnantes. D'autres sont en voie de disparition. Toutes gagnent à être connues...

Un tapis bleu recouvre désormais les sous-bois du Parc de la Barbinière à Saint-Laurent-sur-Sèvre: les *jacinthes des bois* ont éclor, elles colorent désormais la forêt et officialisent enfin l'arrivée du printemps. C'est la fin d'une saison ou le début d'une autre: les *primevères* marquent la fin de l'hiver tandis que le *lychnis* va faire la transition entre le printemps et l'été. Ces fleurs ont toutes un point commun: elles sont éphémères et vivent rarement plus de deux mois.

Un florilège de couleurs dans les vallées de Vendée

En deux mois, elles fleurissent la Vendée, dans les bois, sur les vallées, en bordure des marais ou sur les ensembles dunaires du littoral. Parmi les 1 800 espèces recensées dans le département, ces fleurs éphémères se distinguent par leurs couleurs éclatantes et marquent plus réellement l'arrivée du printemps.

Les vallées vendéennes sont les terres de prédilection de ces fleurs printanières. Au Parc de la Barbinière à Saint-Laurent-sur-Sèvre, au Parc de la Boulogne aux Lucs-sur-Boulogne ou encore sur le site départemental du

Piquet dans les vallées de l'Yon, il existe tout un florilège de couleurs qui émerveille les randonneurs de passage. Certaines se trouvent à deux pas du domicile, sur la route, comme les *primevères* qui fleurissent aussi dans les coteaux ou les fossés.

Des plantes utiles au quotidien

Certaines espèces attirent aussi les scientifiques comme les premières *fritillaires pintades* qui ont récemment

été observées sur la réserve biologique départementale de Nalliers-Mouzeuil-Saint-Martin. Certaines espèces possèdent de véritables vertus médicinales. Ainsi, une infusion de *primevère officinale* peut soigner la migraine, calmer les crises d'angoisse ou l'anxiété. La *cardamine des prés* facilite la digestion et soigne la toux. Les vertus sont

aussi culinaires comme les jeunes feuilles du *primevère acaule* excellentes pour les salades ou les puddings, de même pour les plantules de la *ficaire fausse renoncule*, pleines de vitamine C. La cueillette de ces espèces est déconseillée. Celle de la *fritillaire pintade*, une espèce rare, est désormais interdite.

À grandes fleurs

La primevère acaule

La primevère acaule est appelée aussi plantes à grandes fleurs. Ses fleurs ne sont pas regroupées en haut d'une tige florale, mais leur pédoncule part directement de la rosette de feuilles. Cette plante est déversée par les fourmis. La primevère acaule se développe dans les bois humides, prairies et forêts, de mars à avril. Elle est à l'origine de variétés ornementales, et ses feuilles sont comestibles en salade. Elle est très répandue dans l'Ouest et le Sud-Est où elle supprime sa cousine, la primevère officinale.

Le muguet bleu

La jacinthe des bois

D'avril à mai, cette très jolie fleur forme en groupe de véritables tapis bleu dans les bois. Elle est aussi appelée « muguet bleu » en raison de sa ressemblance avec la célèbre fleur à clochettes du 1^{er} mai. Les promeneurs l'associent très souvent à l'arrivée du printemps. Ils la trouvent la plupart du temps dans les sous-bois, mais aussi sur les bords de chemin. C'est dans l'ouest de la France que cette fleur a trouvé domicile. En Vendée, elle est très répandue dans les forêts d'Aizenay, de Sainte-Gemme, sur les parcs de la Barbinière et de la Boulogne.

Une plante de lumière

La primevère officinale

La floraison de la primevère officinale est plus tardive que celle de sa cousine la primevère acaule, en avril et mai. On l'appelle plus communément la primevère vraie ou encore coucou. D'une rosette de feuilles ovales allongées émergent plusieurs hampes florales. Les pétales portent une tache orange à leur base. Ce sont des plantes de pleine lumière des prés et des talus. Ces primevères ont trouvé refuge dans le nord ouest de la France. En Vendée, on les trouve dans les prairies, aux bords des routes, dans les broussailles, les lisières et les bois clairs.

Une espèce rare

La fritillaire pintade

La fritillaire pintade fleurit de mars à mai et se développe dans les prairies humides voire très humides, comme les marais. Sa fleur est tachetée, comme la volaille, d'où son surnom de "pintade". Sa floraison est très courte: elle dure de quinze jours à un mois. Cette espèce fleurit toujours en groupe. Elle fait partie actuellement de la liste rouge des espèces protégées en Vendée. Sa cueillette est interdite. On la trouve surtout dans le nord de l'Europe. En Vendée, elle peut être observée sur la réserve biologique départementale de Nalliers-Mouzeuil-Saint-Martin.

La fleur de l'aurore

La cardamine des prés

La cardamine des prés fleurit d'avril à mai. L'intensité de sa couleur varie en fonction du sol sur lequel elle se trouve. Cette fleur s'épanouit particulièrement dans les prés humides et les fossés. Elle se développe sur toute la France sauf sur le bassin méditerranéen. Cette plante possède des vertus médicinales, elle facilite la digestion et soigne la toux. Un papillon lui est inféodé: l'aurore. La femelle vient pondre ses œufs sur les boutons floraux de la cardamine.

Des airs de figes

La ficaire fausse renoncule

La ficaire fausse renoncule fleurit de mars à mai. Les racines de cette plante sont en partie renflées, en forme de petites figes, d'où son nom. Sa fleur jaune dorée généralement stérile est très répandue dans les prairies, les forêts, les talus et les lisières. Les fruits sont peu utiles à la plante car elle produit rarement des graines. Les jeunes plantules contiennent beaucoup de vitamines C que l'on peut consommer en salade. Par la suite, elles deviennent amères et toxiques. La ficaire fausse renoncule est répandue dans toute la France, jusqu'à 1 600 m d'altitude.

Fleur de coucou

Le Lychnis

Les pétales du lychnis ou fleur de coucou, se développent aux mois de mai et de juin. Sur la fleur se trouvent souvent des petits tas de mousse où se cache un insecte, le cercope. Cet insecte extrait de la tige un suc transformé en mousse par sa respiration. Le lychnis est surnommé fleur de coucou parce qu'elle fleurit à la période où chante cet oiseau. Elle se développe dans les sous-bois et les endroits protégés, mais aussi dans les prairies humides tels que les marais. Il en existe un peu partout en France, mais aussi et surtout dans les milieux montagneux.